Neuchâtel - 192me année — Un numéro : 10 centimes — No 169 (6 pages) - Jeudi 24 juillet 1930

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	48.—	24.—	12.—	4.—

Prix suisse pr plus. pays d'Europe, se renseigner à notre bureau.
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 207 - CHÈQUES POSTAUX IV. 178

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHATEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

Canton, 10 c. *le millimètre* (prix minim. d'une annonce 1.–). Mortuaires 12 c. Tardifs 30 c. Réclames 30 c., min. 4.50. *Suisse*, 14 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 3.50), le samedi 16 c. Mortuaires 18 c., min. 7.20. Réclames 50 c., min. 6.50. *Etranger*, 18 c. *le millimètre* (une seule insert. min. 5.–), le samedi 21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

De la procédure pénale à la vitesse des automobiles

Il est, en procédure pénale, un principe auquel on ne déroge que dans de rares cas, ordonnant que toute infraction à la loi pénale soit jugée par le tribunal du lieu où le délit a été commis. Ce système est du reste parfaitement logique : un délit est une atteinte portée à l'ordre social et à la sécurité des individus ou de l'Etat. C'est donc bien à l'Etat sur le territoire duquel se sont produites ces infractions qu'il appartient d'exercer le droit de punir. Au point de vue pratique aussi, c'est la seule manière de procéder puisque la preuve des délits s'établit le plus souvent par des visites sur place ou par l'audition de témoins habitant la localité ou les environs.

Cependant, depuis le développement de nos moyens de transport, en particulier de l'automobile, le principe qui règle la juridiction de nos tribunaux a des conséquences très désagréables qui rend le fonctionnement de l'appareil judiciaire suranné et vexatoire.

Prenons un exemple tout récent dont le district de Neuchâtel a été le théâtre : une automobile zuricoise traversait un village du Vignoble à une allure que le gendarme posté à un carrefour jugea excessive. Il fit signe au conducteur, qui n'ayant pas vu l'agent continua sa route. Mais Pandore avait relevé le numéro et après s'être renseigné au bord de la Limmat rédigea un rapport.

Le parquet concluait à une amende de 50 fr. et le tribunal de police cita l'automobiliste, qui arriva, de Zurich, tout exprès pour comparaître.

Il faut savoir qu'en matière de police, les causes ne sont en général pas instruites avant l'audience du tribunal de jugement. Si le prévenu conteste la contravention, le juge invite celui-ci à produire des preuves établissant son innocence et l'affaire est renvoyée.

C'est ce qui eut lieu dans le cas que nous relatons. L'automobiliste nia avoir commis un excès de vitesse et assura que le gendarme, loin de lui avoir ordonné de s'arrêter, avait montré la route libre.

Mais le tribunal, selon une coutume fortement établie, proposa un marché :

— Reconnaissez donc la contravention, nous vous condamnerons à une amende réduite, 25 fr. par exemple. Sinon l'affaire sera renvoyée, nous citerons le gendarme et vous devrez revenir encore une fois de Zurich à Neuchâtel. Tout cela coûtera plus de 25 fr.

Et voilà bien pourquoi ces propositions ont quelque chose d'immoral. Loin de nous la pensée d'incriminer les juges qui cherchent à liquider ainsi les affaires. Etant donnée la procédure, c'est souvent un service qu'ils rendent à ceux qui comparaissent devant eux.

Mais n'y a-t-il pas quelque chose de choquant dans ces aveux qu'on obtient en agitant devant les prévenus la note de frais que leur vaudront leurs dénégations ? Car, enfin, personne n'est infaillible, le parquet même peut requérir à tort.

Il serait facile, croyons-nous, de remédier à cet état de choses : il suffirait d'appliquer aux tribunaux de police certaines règles en vigueur dans la procédure des anciennes justices de paix. En particulier, l'article 325, alinéa 2 du code de procédure pénale : « Si le prévenu conteste la contravention, il en avise le juge avant l'audience, en lui indiquant les témoins à décharge. Dans ce cas, le juge renvoie la cause à une audience ultérieure, à laquelle il cite le plaignant ou dénonciateur et les témoins à charge et à décharge.

Le prévenu devrait aussi avoir le droit de faire citer le fonctionnaire de police qui a rédigé le rapport, même lorsqu'il n'y a pas de témoins à décharge.

De cette façon, les jugements interviendraient dès la première audience et les parties n'auraient pas à revenir une seconde fois au tribunal — souvent de fort loin — pour le légitime prétexte qu'elles entendent faire administrer des preuves.

Enfin, on ne devrait plus recourir, pour éviter des frais et des pertes de temps, à des « arrangements » qui n'ont avec la justice qu'une lointaine ressemblance.

M. W.

M. Samuel HÄUSERMANN
inspecteur général des douanes, chef de la délégation suisse à la conférence de Venise, chargée de régler le statut de la gare de Chiasso.

L'appétit vient en mangeant

Quand elle fait un beau geste, la France ne peut compter sur la reconnaissance des grandes puissances, jalouses, fussent-elles ses anciennes alliées. Ce serait donc trop demander à l'Allemagne qu'elle apprécie comme elle le mérite toute tentative de conciliation faite par le gouvernement de Paris.

On sait avec quelle joie arrogante les journaux allemands ont célébré l'évacuation anticipée de la Rhénanie. On n'ignore pas davantage quel sort les nationalistes ont fait aux anciens séparatistes ou aux Rhénans amis de la France. On se rappelle quelles conditions le président Hindenburg a mis à un voyage officiel dans les régions « libérées ».

Tout cela, naturellement, a quelque peu défrisé les Français au grand cœur qui, par avance, avaient versé des larmes d'attendrissement sur la réconciliation des deux grands peuples, rendue possible maintenant grâce à la bonne volonté de M. Briand et de feu M. Stresemann.

Cependant, les événements allaient encore changer cette déception en inquiétude et les gens de gauche en France, qui refusaient d'attribuer une grande importance aux excès des Casques d'acier et autres bandes de revanchards prussiens qui ne voulaient y voir l'indice certain que l'Allemagne se moquait bien des promesses qu'elle avait faites, tout comme elle avait jeté au panier le chiffon de papier garantissant la neutralité de la Belgique, même ces gens-là n'entendent maintenant pas sans appréhension les paroles du maréchal-président, dans les villes où il passe.

En particulier, M. Hindenburg a prononcé à Mayence un discours sur lequel les journaux français ont exprimé des jugements concordants.

En effet, le chef de l'Etat a nettement déclaré que le geste de l'ancien ennemi ne suffisait pas à ramener le calme et la tranquillité dans le cœur des Allemands ni à panser les blessures profondes faites à l'honneur national. Il fallait encore faire disparaître toutes les inégalités imposées aux vaincus par le traité de Versailles.

Chacun en France a compris ce que cela voulait dire. Les hommes d'Etat, chargés de préparer l'acte par lequel l'Allemagne devait reconnaître ses responsabilités et se déclarer prête à réparer les dommages qu'elle avait volontairement causés, se sont rappelés qu'en l'espace de cent ans la France a été envahie trois fois, toujours par la même voie, et surtout que pendant la dernière guerre, les envahisseurs ont soumis les régions occupées à un pillage tel qu'on n'en avait vu depuis des siècles. On comprend, dès lors, que les vainqueurs, et plus particulièrement les Français aient voulu protéger à l'avenir, le pays contre d'éventuelles agressions.

La seule garantie vraiment valable pour la France eût été que sa frontière fût portée jusqu'au Rhin. Mais personne, aujourd'hui, n'aurait l'audace de relever pareilles ambitions que les Jacobins et Napoléon ont dû, par la force des choses, laisser définitivement tomber. Au moins pouvaient-ils exiger que l'Allemagne, tout en conservant les territoires rhénans, renonçât à les organiser comme des bases offensives de premier ordre. Ainsi ont-ils fait, de plein droit et en toute justice et les Allemands, en signant le traité se sont engagés à « démilitariser » la zone rhénane.

Et voilà la prétendue inégalité contre laquelle s'est élevée, à Mayence, le président du Reich, aux applaudissements de tous les « vrais » Allemands qui entendent entretenir des troupes où ils le jugent bon, pourvoir de moyens stratégiques les régions du pays qu'il leur convient de fortifier, sans rien demander à personne.

Or, nous l'avons dit, les provinces rhénanes ont surtout une valeur en tant que base d'offensive. Par le pacte de Locarno, l'Allemagne a promis de ne plus attaquer la France. Alors, si elle est sincère, que lui importe-t-il donc tant d'avoir là, en état de servir, une base offensive commandant les routes de l'ouest ?

C'est ce qu'on se demande à Paris et ailleurs après le discours de Mayence.

De telles revendications, pourtant, n'étonneront que ceux qui méconnaissent le caractère et l'esprit des Allemands.

Du moment qu'on lâchait pied, il fallait s'apprêter à abandonner tout le terrain. Les chefs politiques de l'Allemagne se sont fixé un but : rétablir le Reich dans sa puissance passée. Ils ne seront satisfaits qu'une fois ce programme réalisé. Pour cela, ils épuiseront tous les moyens diplomatiques et si cela ne suffit pas, alors nous verrons bien ce qui arrivera.

G. P.

L'accident de Méopham

Ainsi que nous en avons donné la nouvelle mardi, un avion de transport s'est écrasé sur le sol, à Méopham, dans le comté de Kent. Les 2 hommes d'équipage et les 4 passagers ont été tués sur le coup.

L'appareil, dont on voit les débris sur notre cliché, était un « Junker » qui avait été acheté par quatre sociétés privées et devait être utilisé sur la ligne Londres-Paris.

L'éducation physique

Il est des vérités qu'il est inutile d'affirmer, car elles s'imposent d'elles-mêmes : la nécessité de l'éducation physique est de celles-là. Tout le monde comprend qu'elle est le complément de l'éducation morale et qu'un homme n'est, en effet, bien équilibré et bien armé pour les luttes de la vie que s'il possède, comme le voulaient les anciens, une âme saine dans un corps valide.

La guerre qui a été la grande école de l'énergie n'a fait que préciser encore cette évidence et la nouvelle génération s'inspire largement de ses leçons. L'avenir appartiendra de plus en plus aux forts, à ceux qui pourront dépenser la somme la plus considérable d'énergie sans porter atteinte à la vitalité de leur organisme.

Bossuet a dit qu'une âme forte était toujours maîtresse du corps qu'elle anime. Cela est exact, mais il n'en est pas moins vrai que cette âme pourra accomplir de plus grandes choses si elle habite un corps vigoureux que si elle se trouve dans un corps chétif.

Un homme qui serait doué d'une grande énergie morale, mais dépourvu d'énergie physique peut se comparer à un habile ouvrier qui n'aurait à sa disposition que de mauvais outils.

L'influence du physique sur le moral n'est pas niable ; elle a été démontrée par tous les grands éducateurs, Rabelais, Montaigne, Locke et Rousseau.

« On a fait souvent valoir, a écrit Montaigne, pour magnanimité et force de courage, des exemples qui tiennent plus de l'épaisseur de la peau et dureté des os. »

Ce n'est pas seulement dans l'intérêt de l'individu, mais surtout dans celui de la patrie et de la société que nous devons nous préoccuper de l'éducation physique des jeunes générations.

Il nous faut des hommes pour lutter contre les forces de la nature et exploiter ses richesses économiques ; des hommes pour la défense sociale et nationale, des hommes pour coopérer au bien public, à la marche en avant de l'humanité, au progrès de la civilisation.

On se plaint et avec juste raison du préjudice causé par la dépopulation. Il est certain que, même dans les pays de natalité active, les statistiques accusent une diminution à peu près générale. Si les conditions de la vie ne permettent pas la réaction nécessaire, du moins est-il désirable que les enfants qui naissent voient développer leurs facultés physiques et morales de telle façon que les non-valeurs deviennent de moins en moins nombreuses.

La femme a besoin, elle aussi, de force, de résitance, d'entraînement, de souplesse, d'agilité, non seulement pour vaquer à ses occupations domestiques, plus compliquées et plus absorbantes sans cesse, non seulement pour le bien de son éducation intellectuelle et morale, mais parce que la femme est la mère du genre humain, parce que ce sont les femmes qui font les hommes.

Longtemps et jusqu'au cours des années qui ont suivi la grande guerre, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse et la Suède étaient les seuls pays où ce grave problème des sports avait fixé l'attention publique et où les pouvoirs publics et les populations, en plein accord, avaient obtenu les plus sérieux résultats. En France, après une période durant laquelle la gymnastique fut à la mode, le public s'était insensiblement désintéressé des sports au profit de distractions moins utiles au développement physique, et même les progrès indéniables de l'hygiène n'avaient pas été complétés par un progrès correspondant dans le domaine de l'éducation physique.

Les conséquences de cette indifférence sont apparues à cette époque dans bien des circonstances. Chaque année, par exemple, à l'époque des conseils de revision, l'autorité militaire était obligée de subir de fortes réductions sur le contingent pour n'incorporer que des hommes pouvant supporter les fatigues du régiment. Et encore, parmi ces recrues valides, combien arrivaient à la caserne hors d'état d'être des soldats utiles.

La guerre a montré le péril, et un effort considérable qui répondait d'ailleurs aux nouveaux goûts de la jeunesse a été fait un peu partout et a produit les meilleurs effets.

L.-D. ARNOTTO.

M. Léon ASHER
le nouveau recteur de l'Université de Berne.

Le professeur Asher est né à Leipzig le 13 avril 1865 où il fit ses études. Après quelques années d'activité à Berlin et Heidelberg, il vint à Berne en qualité d'assistant à l'Institut de physiologie; il fut nommé en 1906 professeur extraordinaire, puis, en 1914, professeur ordinaire de physiologie, titre que lui accordèrent également les universités de Rome et de Halle (Allemagne).

Une fibre précieuse : le kapok

Depuis quelques années on voit figurer en proportion croissante dans les statistiques d'exportation des contrées tropicales une matière relativement nouvelle, le kapok, dont l'industrie moderne est parvenue à tirer des emplois bien curieux.

Le kapok se présente sous l'aspect d'une bourre d'un blanc nacré aux fibres assez courtes que l'on pourrait confondre avec d'autres duvets végétaux, si l'on ne constatait tout de suite sa qualité la plus frappante : une invraisemblable légèreté ; il pèse six fois moins que le coton. Les fibres ou filaments sont de petits tubes creux formés par une pellicule extra-mince d'huile solidifiée. Cette composition entraîne deux conséquences extrêmement précieuses : le kapok est absolument imperméable à l'eau ; un paquet de filaments de kapok peut être immergé pendant plusieurs semaines dans l'eau — douce ou salée — sans présenter la moindre trace d'imbibition. Par suite, la moisissure et la putréfaction qui se développe toujours dans les textiles sensibles à l'humidité n'ont aucune prise sur le kapok.

Aux qualités ci-dessus, le kapok joint celle de pouvoir porter dans l'eau sans s'immerger un poids trente à trente-cinq fois supérieur au sien. Et si au lieu de prendre une matière inerte et dense, vous prenez un être vivant, homme ou animal, ce coefficient peut dépasser 150 fois le propre poids du kapok. Autrement dit, un homme de 75 kilos flottera aussi bien avec un gilet de kapok de 500 grammes autour du corps qu'avec une bouée de liège de 15 kilos — le liège portant environ cinq fois son propre poids.

Autre particularité : les insectes n'aiment pas cette matière ; elle semble même leur être funeste. Si l'un d'eux s'introduit dans une balle de kapok, non seulement il ne s'y nourrit pas, mais encore on le retrouve au dépaquetage, mort et parfaitement conservé.

Enfin, la plus précieuse qualité du kapok est peut-être sa très faible conductibilité. Infiniment plus léger que la laine, il est beaucoup plus chaud et possède la propriété symétrique de protéger du rayonnement de la chaleur extérieure. Un gilet ou un manteau doublés de kapok protègeront des plus grands froids ; une coiffure doublée de kapok garantira de toute insolation.

La fibre du kapok provient des gousses ou capsules d'un groupe d'arbres des régions tropicales, les bombacés, communément les fromagers, ainsi appelés en raison de la consistance molle et spongieuse de leur bois. On les appelle aussi « ouatiers », ou « faux-cotonniers ». Ce sont des arbres qui atteignent facilement 12 mètres de haut et 2 mètres de circonférence. On les rencontre dans toutes les contrées chaudes, en Malaisie particulièrement, aux Indes anglaises, en Cochinchine, au Tonkin, au Togo, au Sénégal et à la Côte d'Ivoire.

Les arbres de 7 à 8 ans donnent en moyenne 400 capsules contenant 58,000 graines. Ils en donnent d'ailleurs déjà dès la deuxième ou troisième année. A ce moment, le rendement varie de 200 à 500 capsules donnant de 1 kg. 500 à 5 kg. de fibre sèche.

Les fibres, après avoir été mises hors des fruits, sont séparées de leurs graines à l'aide d'égraineuses, puis soumises à un battage à la suite duquel le kapok est pressé sous forme de balles pour être livré au commerce.

Il fut longtemps impossible de carder le kapok à cause de la brièveté et de l'inconsistance de ses fibres. On arrive maintenant à faire du kapok cardé sans mélange d'autre textile, en nappes de largeurs et d'épaisseurs variables. On parvient même à le filer, à en faire des tricots, ou des étoffes à trame plus ou moins serrées. On peut l'utiliser pour les vêtements, la chapellerie, les engins de sauvetage, la literie, les articles de sport ; en faire des couvertures chaudes, légères et imperméables ; en revêtir l'intérieur des malles ou caisses que l'on veut préserver des insectes et de l'humidité, etc...

Sc.

La vie au Caméroun

(Correspondance particulière)

Bafoussam, le 18 mai 1930.

Cher lecteur,

Il faut que vous ayez d'abord quelques idées du pays où nous sommes. La station de Bafoussam ne date que de trois ans ; des missionnaires venant de Douala ont vu la population du Grassfield (Grasland en allemand) sans missionnaire, population qu'on évalue de 300,000 à 400,000 âmes et ils ont eu pitié de ces pauvres gens qui demandaient la liberté qu'apporte l'Evangile. Voilà que s'ouvre la station de Bafoussam, nous sommes à 300 km. de la côte de Douala ! Nous ne sommes pas dans la forêt vierge comme à Douala, mais dans la région des herbes. L'altitude est de 1400 mètres et il fait parfois assez froid ; voilà pourquoi nous n'avons pas de palmiers, mais des cultures à perte de vue, des collines couvertes de champs de maïs, d'arachides, de patates, avec quelques bananiers dans les bas fonds.

Quand on fonde une station comme ici, je vous assure, ce n'est pas gai. On commence par construire des cases en matériaux du pays, des petits troncs d'arbres, des bambous recouverts d'une terre argileuse. Le toit est fait en feuilles et en herbes. Depuis deux ans que nous sommes ici, nous logeons dans une de ces cases ; par bonheur, nous avons pu avoir un peu de ciment et nous avons trois pièces à parterre cimenté. C'est rustique, ce genre d'habitation et pas déplaisant du tout ; nous devons refaire le toit chaque année et la maison entière tous les trois ans au moins. De plus, nous ne sommes guère à l'abri du feu, car c'est la coutume partout ici de brûler les herbes dans les champs avant d'ensemencer en avril ; or, l'année dernière, cette année de nouveau, des indigènes imprudents ont mis le feu à leur tas d'herbe en plein jour, à midi, alors qu'un vent violent souffle. Si nous n'avions pas eu beaucoup d'écoliers et d'ouvriers pour éteindre ce grand feu au moyen de branches vertes, je crois que toute notre station aurait été détruite. Et chaque année, à cette époque où nous entrons dans la saison sèche, nous devons surveiller beaucoup pour empêcher un désastre.

Par bonheur, depuis quelques mois, nous voyons les murs d'une bonne maison en ciment s'élever de plus en plus et nous en sommes reconnaissants.

Pour les saisons, voilà ce que nous avons : janvier, février sont des mois sans pluie, c'est la saison sèche, chaude, assez désagréable pour sa poussière et son vent. A fin mars, commencent les tornades, orages affreux, parfois avec des trombes d'eau, jusqu'en août ; c'est assez agréable, car s'il pleut l'après-midi ou le soir, nous avons tous les matins un bon soleil pour nous réchauffer ; octobre et novembre sont vraiment froids et pluvieux. Quelquefois même nous avons si froid que nous sommes contents de faire un feu pour nous réchauffer.

Les grassfields sont divisés entre une quantité de tribus. Chaque tribu ayant un chef à sa tête est indépendante de l'autre ; chacune a sa langue parfois assez différente de la voisine. Avant l'arrivée des blancs, ce n'étaient que guerres entre tribus qui cherchaient à s'emparer du terrain des autres ; les chefs étaient tout puissants, cruels, féroces même et ne se gênaient pas de tuer les sujets désobéissants ou déplaisants. A l'heure qu'il est, le gouvernement français s'efforce de maintenir l'ordre entre les tribus ; pourtant, il y a encore des guerres, mais moins grandes et terribles qu'autrefois.

Dans chaque chefferie ou presque, nous avons une annexe où le missionnaire place un catéchiste chargé d'enseigner la parole de Dieu et de faire l'école. Nous avons ainsi 3500 élèves dans nos 80 à 100 annexes. Chaque année, en juillet, nous faisons subir un examen aux meilleurs élèves de ces écoles de la brousse. Ceux qui savent assez bien écrire et parler le français viennent à l'internat de Bafoussam ; là, une demoiselle institutrice se donne beaucoup de peine pour en faire des hommes qui aiment la vérité.

(Mme B. DIETERLÉ.

Revue de la presse

L'accord naval et la parole du président Hoover

Saint-Brice écrit dans *le Journal :*

L'accord de Londres est le plus beau succès et le plus indiscutable que les Américains aient remporté depuis longtemps. Ne leur permet-il pas d'égaler numériquement la flotte anglaise, c'est-à-dire de la surpasser pratiquement? La parité théorique est une duperie. N'est-ce pas tout le fond de notre querelle avec l'Italie ? Les besoins ne sont pas égaux, par conséquent les flottes ne peuvent pas être égales. Les besoins de l'Angleterre, comme ceux de la France, sont très supérieurs à ceux des Etats-Unis et de l'Italie. L'Angleterre n'a pu consentir l'égalité qu'en obliquant devant une rivale, dont elle est décidée à subir toutes les exigences plutôt que de provoquer un conflit. Cela lui promet de l'agrément.

Mais alors, direz-vous, pourquoi l'accord a-t-il été si discuté ? Tout simplement parce qu'il y a toujours matière à discussion.

Les partisans de la grande marine n'ont pas été contents de voir abandonner une partie du grand programme des quinze croiseurs voté l'an dernier. Les partisans des économies ont pensé que l'on aurait pu obtenir de l'Angleterre une plus grande réduction encore, de manière à la rattraper en dépensant moins de 25 milliards en cinq ans. Quant aux techniciens, ils ne sont jamais d'accord entre eux, et cela a été une belle bataille entre les champions des gros canons et les champions des petits.

Après s'être épuisées en discours, les oppositions ont tout juste trouvé neuf bulletins à mettre dans l'urne. Des quatorze réserves qui ont prolongé la discussion, une seule a été votée : c'est celle du sénateur Norris, qui proclame que la ratification écarte tous les arrangements secrets qui auraient pu intervenir. Comme le président Hoover a juré ses grands dieux qu'il n'y a aucun accord secret, le vote peut être difficilement interprété comme une manifestation de confiance envers le chef de l'Etat.

Au paradis soviétique

La *Lutte*, organe des anciens fonctionnaires soviétiques qui ont refusé de rentrer en Russie, donne les précisions suivantes sur le mouvement gréviste dans les usines soviétiques :

A Odessa, aux usines Khvorostine, Starostine, Petrovsky, ainsi qu'à l'usine Armatoura, des grèves ont eu lieu. Les ouvriers demandaient la fin de la socialisation forcée de la campagne. Ces grèves ont été réprimées avec la dernière cruauté.

A Leningrad, à l'usine de tabac « Clara Zetkine », la G. P. U. a arrêté et fusillé l'ouvrière Federova pour avoir manifesté contre le « koulak » Staline. A la nouvelle de sa mort, toutes les ouvrières de l'usine ont cessé le travail et ont organisé une démonstration dans les rues, demandant la suppression de la dictature et la cessation de la terreur. Le meeting a été dispersé par les troupes de la G. P. U.

A Moscou, à l'usine «Manoufactours», les ouvriers ont fomenté une grève pour protester contre une nouvelle réduction des salaires. C'était la première grève générale en U. R. S. S. à laquelle tous les ouvriers prenaient part pour faire aboutir leurs revendications. La grève a été matée par les troupes de la G. P. U.

Malgré ces insuccès, le travail révolutionnaire antibolchévique continue en Russie. Ainsi, au mois de mai, des inconnus ont répandu dans une usine de Moscou des proclamations qui exigeaient la suppression du « satrape Staline et de ses acolytes les tchékistes ».

La prohibition en Finlande

M. William Martin écrit dans le *Journal de Genève*, un article sur la prohibition en Finlande, article dont voici la conclusion :

Il faut constater que l'immense majorité du peuple finlandais veut maintenir la prohibition; le gouvernement agrarien qui a démissionné récemment était prohibitionniste dans sa totalité, et les trois quarts environ des députés se sont engagés à maintenir la loi. Le parti socialiste et le parti agrarien sont tout entiers pour la prohibition et tous les autres sont divisés. Le parti suédois est seul en majorité favorable à une revision de la loi...

Il est aussi un fait économique que l'on ne peut nier ; c'est que depuis que la prohibition existe, les dépôts dans les caisses d'épargne ouvrières ont considérablement augmenté ; les chefs socialistes, qui connaissent bien leurs troupes, voient une relation directe entre les deux phénomènes, et ils croient que la prohibition est l'une des bases de la prospérité de la classe ouvrière et du pays en général.

En résumé, la prohibition ne gêne pas les paysans, qui peuvent produire eux-mêmes l'alcool dont ils ont besoin, ni les bourgeois, qui respectent assez mal la loi. Quant aux ouvriers, ils paraissent en profiter.

L'avenir de la prohibition semble donc assuré, d'autant plus que les nouveaux maîtres du pays, les gens de Lappo, tout imprégnés d'idées piétistes, sont des partisans passionnés de la prohibition. C'est ce qui a fait dire que les Finlandais étaient un peuple singulier : ils veulent à la fois la prohibition et l'alcool !

Au jour le jour

Les hommes d'Etat qui président aux destinées de la Petite-Entente ont une claire vision des problèmes posés devant eux. L'alliance de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie est fondée avant tout sur une base politique, où domine le souci de la sécurité territoriale et du maintien du statu quo sorti du traité de Versailles. Toutefois cette alliance ne saurait porter les fruits attendus en l'absence d'un bon fondement économique et c'est pour aviser à l'établir que des experts agricoles se réuniront sous peu à Sinaïa. On y examinera sans doute les questions qui ont été soulevées à la conférence de Genève en vue d'établir une trêve douanière, et il n'est pas impossible que ce qui n'a pas réussi, parce qu'il y avait trop d'intérêts en présence, et, dans certains cas, en opposition irréductible, prenne meilleure tournure avec un champ d'action plus réduit. Peut-être verra-t-on même la Hongrie et la Pologne participer aux pourparlers de la Petite-Entente ; des démarches ont déjà été faites à cet effet et il semble qu'elles aient été bien accueillies.

* * *

En dépit des assurances officielles que le calme renait en Egypte, l'opinion ne peut s'empêcher de trouver des motifs d'inquiétude dans les événements dont les villes importantes de ce pays sont le théâtre.

Ce qui ressort de la situation, c'est l'impossibilité de concilier les exigences du Wafd ou parti nationaliste avec l'attitude où se cantonne le roi Fouad, qui est réellement dans une position pénible entre les partisans de l'indépendance et la Grande-Bretagne peu préparée à abandonner la tutelle qu'elle s'est octroyée.

C'est le trône même de Fouad qui est en jeu ; mais on ne voit pas bien, si le roi était mis dans l'obligation de se retirer, ce que les nationalistes y gagneraient. La base navale britannique de Malte n'est pas très éloignée d'Alexandrie.

LOGEMENTS

Villa à louer

A louer dès maintenant ou pour époque à convenir, Saint-Blaise du haut, belle villa meublée, avec tout confort, dépendance, grand jardin. Vue superbe et imprenable. Adresser offres écrites à M. F. 931 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour le 24 septembre, rue de Flandres, joli petit logement, cuisine et une grande chambre donnant sur la place Purry. S'adresser épicerie Mme Dagon, même rue.

La Coudre

A louer pour cause de départ, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. Eau, gaz et électricité. S'adresser à M. Bucher, à la Coudre.

BOUDRY

A louer pour tout de suite ou époque à convenir, beaux appartements, un avec chauffage central. — S'adresser à Mme Weber, «les Cèdres».

A remettre dès maintenant ou pour époque à convenir, dans immeuble de construction moderne, situé à l'ouest de la ville, appartements de trois et quatre chambres avec dépendances et salle de bains. Etude Petitpierre & Hotz.

Treille. A remettre pour septembre prochain, appartement de deux chambres et dépendances. Etude Petitpierre & Hotz.

CORCELLES

A louer pour le 1er novembre, logement de deux ou trois pièces et dépendances. S'adresser depuis 6 heures le soir, Grand'Rue 59.

COFFRANE

A louer beau logement de quatre chambres, deux cuisines. — Eventuellement on ferait deux logements de deux chambres. — S'adresser boulangerie Probst, Téléphone 42.

A louer Evole, beau logement 3 chambres. Etude Brauen, notaires.

Quatre chambres et dépendances, rue du Seyon. Etude G. Etter, notaire.

Fontaine-André : quatre pièces, dont trois mansardées, avec grande cuisine. S'adresser Etude G. Etter, notaire.

Pour le 24 septembre

Aux Battieux sur Serrières, beau logement de trois ou quatre chambres, belle situation, jardin. Gérance des bâtiments. Hôtel communal. c.o.

A louer J. J. Rousseau logement 4 chambres, confort moderne. Entrée à convenir. Etude Brauen, notaires, Hôpital 7.

CHAMBRES

Jolie chambre au soleil. Seyon No 21, 2me. c.o.

Chambre au soleil, confort. — Louis Favre 3, 1er. c.o.

BELLE CHAMBRE AU SOLEIL. Faubourg de la gare 5, rez-de-chaussée, à gauche.

Belle chambre meublée

indépendante au soleil. S'adresser Fahys 103, 3me, à gauche.

Deux belles
CHAMBRES MEUBLÉES
Zu vermieten zwei schöne Zimmer. Mme Fior, Cuisine populaire, Gibraltar 10.

PENSIONS

On cherche tout de suite pour trois ou quatre semaines,

PENSION

pour jeune homme de 18 ans, dans une bonne famille parlant spécialement français. De préférence chez professeur. Envoyer offres écrites sous P. Z. 932 au bureau de la Feuille d'avis.

Près de la gare, à louer
CHAMBRE MEUBLÉE
indépendante, au soleil, à monsieur solvable (avec bonne pension bourgeoise si on le désire). On prendrait aussi pensionnaires. Prix modérés.
Demander l'adresse du No 934 au bureau de la Feuille d'avis.

PENSION SOIGNÉE
pour jeunes gens aux études ou de bureaux. Orangerie 4, 1er, à droite.

Jolie chambre avec bonne pension. Avenue du 1er Mars 12, rez-de-chaussée.

On prendrait encore des

pensionnaires

solvables. Es werden stets solide Pensionäre angenommen. Mme Fior, Cuisine populaire, Gibraltar No 10.

Pour étudiant ou employé de bureau
pension et chambre avec vue sur le lac, jardin. Pension Stoll, Pommier 10.

LOCAT. DIVERSES

A louer sur

La Tourne

28 poses de pré de montagne. — S'adresser à Christian Messerli, Brot-Dessus.

A louer Fbg Lac et Evole, grands locaux industriels. — Etude Brauen, notaires.

Demandes à louer

Jeune ménage (deux personnes), cherche à louer pour le 24 septembre ou époque à convenir,

LOGEMENT

de deux ou trois chambres, si possible dans le haut de la ville. Adresser offres écrites avec prix sous S. J. 930 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

LOGEMENT

de deux ou trois chambres, avec salle de bain, pour octobre. — Adresser offres écrites à B. R. 927 au bureau de la Feuille d'avis

On demande à louer pour époque à convenir,

petite maison

ou logement moderne de trois-quatre chambres, salle de bains, avec balcon et jardin. Offres sous P 2253 N à Publicitas, Neuchâtel.

PLACES

Jeune fille

connaissant un peu le service et comprenant le français est demandée pour aider aux travaux du ménage dans petite famille en dehors de ville.
Demander l'adresse du No 923 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une

jeune fille

comme volontaire, dans petite famille de trois personnes, protestante, ne parlant que le français ; entrée tout de suite ou époque à convenir. Ecrire sous H. G. 929 au bureau de la Feuille d'avis.

Femme de chambre

sachant très bien coudre est demandée pour six semaines, chez Mme Clerc-Meuron, Avenue de la gare 17.

Pressant

On cherche pour deux mois (entrée immédiate) une personne de confiance et capable de faire un ménage de six personnes, à la campagne. — Ecrire sous M. M. 924 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES

JEUNE FILLE

travailleuse,

cherche place

à Neuchâtel ou environs pour aider à la cuisine et au ménage et pour apprendre la langue française. Offres avec indication du salaire à Mme Thuet-Hirsiger, Ried, Bienne. JH 10272 J

EMPLOIS DIVERS

On demande une

jeune fille

pour aider au ménage et servir au café. S'adresser au café de l'Union, Colombier.

On demande

plâtriers

S'adresser Meystre & Cie, rue Saint-Maurice 2.

JEUNE FILLE

de 17 ans, cherche place pour faire les chambres et aider à servir. Ecrire poste restante D. V., Auvernier.

On demande un jeune homme sérieux, actif et fort,

pour porter le pain

Entrée immédiate. Bonne occasion d'apprendre la langue française. Vie de famille assurée. — S'adresser à la boulangerie-pâtisserie Nyffeler, Ecluse 31, Neuchâtel. OF 7271 N

Comptable demoiselle

sachant le français et l'allemand, étant au courant de la comptabilité américaine et pouvant s'occuper de la rentrée et de la sortie du travail, trouverait place stable tout de suite à la Fabrique Perrenoud, à Cerlier (Erlach).

VILLE DE NEUCHATEL

Ecole supérieure de commerce

Ensuite de la démission honorable des titulaires, la Commission de l'Ecole supérieure de Commerce met au concours :
un poste de professeur de français,
un poste de professeur de sciences commerciales et de mathématiques.
Entrée en fonctions : 15 septembre 1930.
Adresser les offres de services, avec pièces à l'appui, jusqu'au 7 août 1930, à la Direction de l'Ecole, et en aviser le Département de l'Instruction publique. Sur demande, la Direction donnera tous renseignements.
Neuchâtel, le 15 juillet 1930.
Au nom de la Commission de l'Ecole :
P. 2217 N. Le Directeur.

VILLE DE NEUCHATEL

L'Ecole de dessin professionnel et de modelage

met au concours le poste de

maître de dessin

au cours de construction

Les candidatures doivent être adressées avant le 10 août 1930 au président de la commission, M. Henri Decker, industriel, Bellevaux.
Le directeur de l'Ecole, M. Marcel Roulet, ingénieur, Saint-Honoré 1, Neuchâtel, donnera tous renseignements utiles les lundi, mercredi et vendredi matin de 8 à 9 heures.
La Commission de l'Ecole.

On demande place facile pour

garçon

ayant fini ses classes, chez jardinier ou paysan, pour apprendre la langue française. — Fr. Isely-Wyss, Täuffelen. JH 10273 J

Jeune homme cherche à Neuchâtel ou environs n'importe quelle

occupation

Adresser offres écrites à N. Stutz, ruelle Dublé 3, Neuchâtel.

Jeune homme, sérieux et actif, au courant des voyages, cherche place de

représentant

pour le canton de Neuchâtel ou éventuellement la Suisse romande. Peut fournir caution. Adresser offres écrites à F. J. 933 au bureau de la Feuille d'avis.

Agents correspondants

pour affaires lucratives sont demandés dans chaque région du canton de Neuchâtel. Adresser offres sous chiffres 2576, Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel.

Frappeur

Un jeune forgeron ou frappeur de profession, trouverait du travail bien rétribué aux Forges du « Petit Creusot », à Corcelles (Neuchâtel).

MODE

Personne intelligente, expérimentée et capable, trouverait situation intéressante dans Salon de mode du Midi de la France. Ecrire Aymale, mode, rue Clos René No 5, Montpellier, Hérault (France).

Deux Suissesses allemandes de 16 ½ ans,

cherchent places

dans hôtel ou restaurant, en vue d'apprendre la langue française (de préférence ensemble). S'adresser à Mme Tellenbach, Nauwehrrain 6, Berne.

On demande pour tout de suite et jusqu'au 1er septembre,

personne de confiance

pour service simple. — S'adresser Port Roulant 18, Neuchâtel.

Photogravure

On demande un bon graveur connaissant la simili et le trait. Photogravure AMOR, 10, rue de la Muse, Genève. JH 31144 A

Jeune Suédois

aimerait trouver place dans n'importe quel commerce, éventuellement comme volontaire, pour apprendre la langue française. — Offres écrites sous L. B. 914 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche

jeune fille de 16 à 18 ans pour aider au ménage et au café. — Ecrire à Mme Oppliger, café des Bateaux, Concise (Vaud). Téléphone 43.35.

JEUNE HOMME

marié, sérieux et travailleur, cherche pour tout de suite ou date à convenir, place stable de concierge, chauffeur, magasinier, éventuellement autre emploi. Peut fournir références. Adresser offres sous P 2232 N, à Publicitas, Neuchâtel. P2232N

Coiffeuse

cherche place à Neuchâtel pour toutes les après-midi, sauf le samedi ; fait les permanentes avec appareil Ruso, mise en plis et l'ondulation Marcel. — Offre par écrit sous M. S. 917 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Echange de vacances

On cherche à placer garçon de la Suisse allemande en échange de fille ou garçon de la Suisse romande, dès le 28 juillet, pour deux mois environ. L. Hegi, bureau de poste, Zell (Lucerne).

PROSPECTUS

Emprunt 6% 1930 de fr. 10,000,000 monnaie suisse

de

O. ENGLEBERT FILS & Co

Société en commandite par actions

(Manufacture Liégeoise de pneus pour automobiles et d'articles techniques de tout genre en caoutchouc)

LIÉGE

remboursable au plus tard le 1er juillet 1958 en 25 annuités, commençant au 1er juillet 1934, avec faculté de remboursement anticipé ; principal et intérêt payables, sans déduction d'impôts belges présents ou futurs. L'impôt suisse sur les coupons au taux actuel de 2 % est acquitté moyennant paiement global.

Prix d'émission : 96 ½ % **Rendement : environ 6 ⅜ %**

La Compagnie, en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire de ses actionnaires du 19 juillet 1930 et en vue de se procurer les ressources dont elle a besoin pour le développement de ses affaires à l'étranger, a décidé d'émettre un emprunt de

6 % 1930 de fr. 10,000,000 monnaie suisse capital nominal

Les modalités de cet emprunt sont les suivantes :

1° L'emprunt est divisé en 10,000 obligations de 1000 francs suisses chacune, numérotées de 1 à 10,000. Tous les titres sont au porteur.

2° Les obligations sont productives d'intérêts au taux de 6 % l'an, à partir du 1er juillet 1930, payables semestriellement à raison de 30 francs suisses par obligation de 1000 francs suisses aux 1er janvier et 1er juillet de chaque année ; des coupons semestriels sont attachés à chaque obligation ; le premier coupon viendra à échéance le 1er janvier 1931.

3° L'emprunt est remboursable en sa totalité jusqu'au 1er juillet 1958 moyennant 25 annuités fixes (y compris l'amortissement et les intérêts), dont la première sera payable le 1er juillet 1934. La Compagnie a la faculté de procéder à cet amortissement par des rachats au marché à des prix ne dépassant pas le pair ou par des tirages au sort d'un nombre correspondant d'obligations avec remboursement au pair. Les rachats seront effectués par le Crédit Suisse à Zurich. Lorsque et pour autant que ces rachats ne pourront être effectués, le nombre nécessaire d'obligations sera désigné par tirages au sort à effectuer dans la première moitié du mois de juin de chaque année. Ces tirages auront lieu au domicile du Crédit Suisse à Zurich. La Compagnie est autorisée à s'y faire représenter si elle le désire. Les numéros des titres sortis au tirage seront publiés une fois dans les journaux mentionnés sous art. 7 ci-après, comme organes officiels du présent emprunt. Les obligations sorties au tirage seront remboursées à l'échéance du coupon qui suivra le tirage ; elles cesseront de porter intérêt à partir de leur échéance.

4° Indépendamment du plan d'amortissement mentionné sous chiffre 3, la Compagnie aura le droit de rembourser les titres de l'emprunt encore en circulation, soit en total, soit en parties d'au moins fr. 1,000,000 capital nominal monnaie suisse, moyennant préavis de six mois, à une échéance de coupon, un tel remboursement anticipé pouvant cependant avoir lieu au plus tôt le 1er juillet 1935. Si ce remboursement anticipé a lieu le 1er juillet 1935 ou plus tard jusqu'au et y compris le 1er juillet 1945, les titres seront à acquitter à 102 ½ %, plus tard jusqu'au et y compris le 1er juillet 1950 à 101 % et après cette date au pair.

5° Le présent emprunt n'est pas garanti par des gages spéciaux. Toutefois, la Compagnie s'engage à ne pas accorder, à des emprunts à émettre dans la suite, des gages spéciaux sans y faire participer le présent emprunt au même rang.

6° Le paiement des coupons et des titres remboursables aura lieu en francs suisses. Le paiement des intérêts et le remboursement au pair des obligations, effectués en dehors de la Belgique à des porteurs domiciliés ou résidant hors de Belgique, seront faits sans aucune déduction pour impôts belges présents et futurs.

7° Les avis aux porteurs d'obligations seront faits moyennant publication unique dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce, à Berne, ainsi que dans trois journaux paraissant à Zurich, Bâle et Genève.

8° La cotation de l'emprunt à la bourse de Zurich sera demandée.

Les banques soussignées ont pris ferme :

L'emprunt 6 % de la O. Englebert Fils & C°, Société en commandite par actions, Liége de fr. 10,000,000 monnaie suisse

et l'offrent en souscription en Suisse, aux conditions suivantes :

1° Le prix d'émission est de 96 ½ % plus intérêts courus à partir du 1er juillet 1930 jusqu'au jour de libération. Le timbre suisse sur les titres ainsi que l'impôt suisse sur les coupons, au taux actuel de 2 %, seront acquittés, le dernier par paiement global.

2° Les souscriptions seront reçues par tous les sièges et succursales suisses des banques soussignées et seront servies dans l'ordre de leur arrivée jusqu'à épuisement du disponible.

3° Les titres attribués doivent être libérés jusqu'au 30 septembre 1930 au plus tard.

4° Il sera délivré aux souscripteurs, contre leur paiement, des bons de livraison des domiciles de souscription respectifs échangeables plus tard, sur avis spécial, contre les titres définitifs.

Zurich et Berne, le 19 juillet 1930.

Crédit Suisse
Banque Fédérale S. A. **Société Anonyme Leu & Cie**
Banque Populaire Suisse

Course en auto-car

Il y aurait encore quelques places disponibles pour Interlaken, le 26 ou 27. S'adresser Fritz Wittwer, Chemin du Rocher 1, Téléphone 16.68.

Apprentissages

Bureaux d'assurances cherche un

apprenti

Ecrire case postale 172, Neuchâtel.

Etude d'avocat et notaire demande pour tout de suite

apprenti ou apprentie

Rétribution immédiate. Adresser offres écrites sous E. A. 920 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme ayant terminé ses classes et possédant une belle écriture, pourrait entrer dans nos bureaux comme

apprenti

Adresser offres à WAVRE S. A., Caves du Palais, à Neuchâtel.

Les marbreries E. Rusconi S. A. cherchent un

apprenti polisseur

intelligent et débrouillard. Entrée et rétribution immédiates. S'annoncer au bureau, Maladière 35.

PERDUS

Perdu de Neuchâtel à Neuchâtel-Plage un

bracelet gourmette

avec nom sur le fermoir. Le rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'avis. 916

Profess. médicales

Techniciens-dentistes

Cabinet Dentaire F. Wallrath

Technicien-Dentiste

fermé jusqu'au 18 août

AVIS MÉDICAL

Docteur-vétérinaire

THALMANN

Colombier

de retour

Remerciements

La famille de Madame Aline JACOT née GUYOT, remercie toutes les personnes qui de près ou de loin lui ont témoigné leur sympathie pendant les jours de deuil qu'elle vient de traverser.

Monsieur et Madame Ch. WEINMANN, remercient vivement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie pendant ces jours de deuil.

DENTIFRICES CACHOL

PRÉVIENT ET GUERIT TOUTES INFLAMMATIONS DES GENCIVES

Feuilleton
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Les coups d'épée de M. de la Guerche

par 17

Amédée ACHARD

— Toi, à genoux devant le Viatique? murmura Renaud prosterné.

Mais du doigt Armand-Louis indiquait à Renaud un homme noir qui descendait la rue, le front nu, faisant le signe de la croix.

— Mathéus Orlscopp !

Et déjà la dague brillait aux mains de Renaud, mais Armand-Louis le retenait cloué par terre.

— Sommes-nous seuls ?... pense à Mlle de Souvigny ! dit-il.

L'homme noir disparut et les deux frères d'armes reprirent silencieusement le chemin de l'hôtellerie. Cette fois, ils avaient vu le danger face à face et sous sa forme la plus terrible. Carquefou, qu'ils rencontrèrent en ce moment, frissonna au nom de Mathéus.

— Faisons comme le lièvre, dit-il, quittons le gîte.

Il fut résolu que Dominique monterait la garde à la porte de l'hôtellerie, tandisque Carquefou ferait une dernière visite au port pous s'assurer qu'aucun navire ne mettait à la voile pour la mer Baltique. Armand-Louis se chargea de prévenir Adrienne. Quant à Renaud, qui nourrissait encore l'espoir de rencontrer le seigneur Mathéus dans un coin sombre, il avait besoin, disait-il, de s'abandonner à quelque méditation.

Une main sur la garde de son épée, l'autre sur le pommeau de son poignard, il se demandait déjà s'il ne ferait pas bien de retourner sur la place de Meir, lorsqu'un homme enveloppé d'un grand manteau, le feutre sur les yeux, passa à côté de M. de Chaufontaine et le heurta du coude. Au moment où celui-ci se retournait, l'homme au manteau releva son feutre, et Renaud, stupéfait, reconnut le reitre qu'il avait jeté par terre et tenu sous son genou sur la route d'Angers.

— Je vous dois la vie, service pour service, lui dit le cavalier ; vos traces ont été retrouvées, la ville est remplie d'agents qui vous guettent : partez au plus vite. Adieu.

D'un coup de poing le reitre enfonça son feutre sur son front et disparut dans une ruelle voisine.

Armand-Louis sortait de l'auberge au même instant. En deux secondes Renaud le mit au courant de ce court soliloque.

— Reste auprès d'Adrienne, dit M. de la Guerche ; je vais battre un peu la ville et tout préparer pour notre départ. Je ne sais pas encore comment nous quitterons Anvers, mais bien certainement nous n'y resterons pas un jour de plus.

Il rendit tout d'abord visite aux genets d'Espagne que par surcroit de précaution il avait placés dans une autre auberge, les vendit et acheta cinq chevaux d'une robe tout à fait différente. En se divisant en deux groupes et en confiant Mlle de Souvigny à la fille de leur hôtesse, qui tous les jours passait la matinée dans une ferme aux portes d'Anvers, on pouvait peut-être s'éloigner sans coup férir. Ce plan offrait encore dans son ensemble des incertitudes et avait, en outre, l'inconvénient de leur faire braver cette frontière que Carquefou redoutait, comme autrefois le prudent Ulysse l'île de Polyphème. Il n'en trouvait pas cependant de meilleur.

Comme il revenait, l'œil et l'oreille au guet, il aperçut, au milieu d'un groupe de désœuvrés, le vieillard à cheveux blancs qui tous les jours, à l'auberge voisine du port, saluait Adrienne. Une femme pleurait à ses pieds. Auprès d'eux des ouvriers chargeaient des ustensiles et des meubles sur une charrette.

— Femme, disait le vieillard, ne me remerciez pas ; allez et rentrez chez vous, j'ai fait ce que j'ai fait au nom de celui qui a dit : « Aimez votre prochain comme vous-même ».

Le vieillard s'éloigna. Armand-Louis n'ignorait pas, on le sait, qu'il était capitaine de vaisseau. Une idée subite lui traversa l'esprit, et sans plus réfléchir il l'accosta.

— Nous adorons tous deux le Dieu d'Israël qui a envoyé son fils sur la terre pour que nos péchés nous soient remis, dit-il ; un grand péril me menace et menace celle qui vous rappelle votre enfant ; puis-je vous dire : « Frère, j'ai besoin de vous ? »

— Parlez, répondit le marin.

M. de la Guerche se nomma et nomma Mlle de Souvigny.

— Ah ! dit le marin, n'ai-je pas lu votre nom sur une pancarte collée aux murs de l'hôtel de ville ? Votre tête n'est-elle pas mise à prix ?

— Elle est mise à prix parce que j'ai défendu ma vie, défendu mon honneur de gentilhomme.

Armand-Louis raconta au capitaine ce qui s'était passé à l'hôtellerie de la Croix-de-Malte, sans omettre aucun détail. On les traquait, lui et ses compagnons, comme des bêtes fauves ; la terre était peut-être fermée pour eux, mais à coup sûr dangereuse ; le côté de la mer était libre encore.

— Une femme m'a été confiée, dit-il en finissant ; m'aiderez-vous à la sauver ?

— Il ne sera pas dit que vous avez invoqué en vain le Dieu de mes pères, répondit le calviniste ; mon navire devait mettre à la voile demain, à la haute marée, pour Hambourg. Pour vous, je pousserai jusqu'en Norvège, d'où il vous sera facile de gagner la Suède. Soyez prêts à la première heure du jour. Mon vaisseau est au milieu du fleuve ; vous le reconnaitrez à la bande blanche qui lui fait une ceinture.

— Son nom ?

— *Le Bon-Samaritain ;* moi, je m'appelle Abraham Cabeliau.

Armand-Louis s'empara de la main du vieux calviniste.

— Abraham Cabeliau, je me souviendrai de ce que vous faites aujourd'hui pour moi ; vous et les vôtres m'êtes sacrés ! dit-il.

— Je n'ai plus qu'une fille au monde, répondit Abraham, Dieu a permis que l'enfant de mes entrailles eût largement de quoi vivre. Si vous croyez me devoir quelque chose, rendez-le en souvenir de moi à ceux qui vers vous tendront les mains.

Armand-Louis regagna l'auberge à grands pas, et fit part à ses compagnons du résultat de sa rencontre avec le capitaine Abraham Cabeliau. Les préparatifs du départ ne furent pas longs. Carquefou se chargea de vendre les chevaux tout neufs que M. de la Guerche venait d'acheter.

— Sans les essayer ? dit Renaud.

Au fond du cœur, M. de Chaufontaine regrettait de ne pas s'acquitter envers le seigneur Mathéus Orlscopp.

— En somme, je manque à ma promesse, disait-il ; ce n'est pas bien.

La seule chose qui le consolait un peu, c'était la pensée qu'il aurait pendant le voyage tout loisir de catéchiser Abraham Cabeliau et de l'amener à abjurer ses erreurs.

— Ce serait dommage, disait-il, qu'une si bonne âme devint la proie de Satan !

Carquefou jurait ses grands dieux qu'aussitôt qu'il serait arrivé en Suède, il renoncerait aux voyages. Sa raison était qu'il y avait trop de don Gaspard d'Albacète, trop de capitaine Jacobus et trop de Mathéus Orlscopp sur les grandes routes.

Dominique témoignait de son contentement par son silence.

Avant le jour on quitta l'auberge et on prit par le plus court pour gagner les bords de l'Escaut. Carquefou, qui ne cessait de regarder à droite et d'écouter à gauche, n'était point satisfait d'un bruit de pas qu'il entendait vaguement derrière eux.

— Laisse, c'est un matelot qui cogne les murs, dit Renaud.

— Ivre ou non, ce matelot me donne la chair de poule, répondit Carquefou.

Un brouillard épais enveloppait le fleuve, les quais, les maisons, les navires. Des ombres confuses se mouvaient dans cette brume. On entendait le clapotement de l'eau contre les rives et le froissement des barques les unes contre les autres ; la marée montait rapidement.

Un fantôme passa tout près de Renaud et sans se découvrir.

— Hâtez-vous, dit-il, le seigneur Mathéus n'est pas loin.

Et le fantôme s'enfonça dans la nuée grise qui flottait autour d'eux.

Les fugitifs avaient entendu l'avertissement donné à Renaud. Ils regardèrent autour d'eux. Le brouillard qui les protégeait enveloppait le fleuve de ses voiles flottantes. Cependant, l'œil de Carquefou saisit une forme vague qui se balançait sur l'eau, presque à leurs pieds. Il se pencha en avant :

— Un bateau ! cria-t-il, et il en saisit la corde pour l'attirer sur la plage.

Mlle de Souvigny prit place la première, puis tous s'élancèrent ; un effort de Renaud qui venait d'entrer dans la vase mit la barque à flot, il coupa l'amarre d'un coup de dague et s'empara du gouvernail.

— Ferme à présent ! dit-il.

Armand-Louis, Dominique et Carquefou avaient saisi les avirons, et courbés sur les bancs, ils imprimèrent au léger bateau un élan rapide.

— Enfin ! murmura M. de la Guerche.

La brise souffla tout à coup et entr'ouvrit le brouillard comme un rideau.

Un homme noir qui marchait au bord du fleuve leva les yeux au bruit des rames qui battaient le fleuve et les aperçut fendant l'onde. D'un bond, il sauta dans un bateau voisin de celui que Carquefou avait aperçu.

— A moi ! cria-t-il d'une voix tonnante.

Dix hommes sortirent de la brume de tous côtés. Dix autres encore accoururent, s'échappant des ruelles voisines.

Le seigneur Mathéus leur montra du geste le canot qui fuyait.

— Cent pistoles, si vous rattrapez ces bandits ! s'écria-t-il.

Dix paires d'avirons tombèrent dans l'eau et firent jaillir l'écume jusqu'à son feutre. Le fleuve s'ouvrit devant la proue de l'esquif, tandis que deux soldats, le mousquet au poing, debout à l'arrière, attendaient pour faire feu le signal de Mathéus.

— Couchez-vous ! cria Armand-Louis à Mlle de Souvigny, qui, d'un œil brillant, mesurait le sillage des deux bateaux.

— Et pourquoi ? répondit-elle fièrement.

— Parce que si vous perdiez un cheveu de votre tête, deux gentilshommes français seraient déshonorés ! dit Renaud.

Adrienne se coucha au fond du bateau. A présent, les balles pouvaient siffler.

Penchés sur les rames, Armand-Louis, Carquefou et Dominique faisaient voler leur léger esquif ; Renaud qui tenait toujours la barre du gouvernail, cherchait sur la surface grise de l'Escaut, si le navire à la ceinture blanche ne surgissait pas du milieu des ombres.

Deux détonations se firent entendre et deux balles tombèrent mortes à quelques toises du canot.

— Les lâches ! dit Renaud sans tourner la tête ils savent que nous n'avons que des pistolets !

La distance maintenue entre les deux bateaux par le premier élan, ne diminuait pas ; si le seigneur Mathéus avait pour lui le nombre des bras, il n'épargnait ni les menaces ni les promesses, les fugitifs avaient pour eux l'amour, le dévouement, la pensée du devoir. Leurs mains ne se lassaient pas.

(A SUIVRE.)

Administration : rue du Temple-Neuf 1
Rédaction : rue du Concert 6.
Les bureaux sont ouverts de 7 à 12 h. et de 14 à 18 h. Le samedi jusqu'à midi.
Régie extra-cantonale : Annonces-Suisses S. A., Neuchâtel et succursales

Feuille d'avis de Neuchâtel

Emplacements spéciaux exigés, 20 % de surcharge.
Les avis tardifs et les avis mortuaires sont reçus au plus tard jusqu'à 7 h. 30.
La rédaction ne répond pas des manuscrits et ne se charge pas de les renvoyer.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

AVIS OFFICIELS - IMMEUBLES - ENCHÈRES PUBLIQUES

République et Canton de Neuchâtel

VENTE DE BOIS DE SERVICE

L'Etat de Neuchâtel offre à vendre par voie de soumission et aux conditions habituelles, les bois suivants situés dans les forêts cantonales de l'Eter et Pourtalès :

2184 billons et charpentes sapin, épicéa et pin, cubant 1590 m³ 65.

Pour renseignements, listes des bois et conditions, s'adresser au bureau du soussigné où les soumissions devront être adressées sous pli fermé portant la mention « Bois de service », jusqu'au 12 août 1930, à 20 heures.

Pour visiter les bois, s'adresser aux gardes forestiers Ami Geiser, Maison des Bois sur Enges, et René Béguin, Baraque de l'Eter sur Cressier.

Saint-Blaise, le 21 juillet 1930.

L'Inspecteur des forêts du Ier arrondissement.

COMMUNE de Savagnier

VENTE DE BOIS

Samedi 26 juillet, la Commune de Savagnier vendra aux enchères publiques :

160 stères sapin
130 stères écorces
3500 fagots

Le rendez-vous est à 13 heures, à la Charbonnière.

Savagnier, le 19 juillet 1930.

B 166 C — Conseil communal.

COMMUNE de Dombresson

VENTE DE BOIS

Samedi 26 juillet, le Conseil communal vendra par enchères publiques, aux conditions habituelles, les bois ci-après situés dans la forêt du Sapet :

177 stères sapin
2 stères hêtre
1800 fagots
6 m³ de charpente

Le rendez-vous est à 13 h. ¼ au haut des Empétières.

Dombresson, le 19 juillet 1930.

Conseil communal.

IMMEUBLES
VENTES ET ACHATS

A vendre

pavillon habitable

chambre, cuisine, réduit, cave, véranda vitrée, eau, gaz, électricité, propriété de 600 m² environ fermée, trois terrasses, jardin, arbres fruitiers ; assuré 9000 fr. — Ecrire à Aug. Lambert, Balance 1, Neuchâtel.

Vente par enchères publiques d'une petite maison à Saint-Blaise

Les héritiers de M. Alexis ROULET, exposeront en vente par voie d'enchères publiques, le lundi 28 juillet 1930, à 8 h. ½ du soir, à l'Hôtel communal de Saint-Blaise, Salle de Justice, la maison qu'ils possèdent en communauté héréditaire, dont la désignation est la suivante :

Art. 1182. Pl. fo 7 Nos 60 et 61, A SAINT-BLAISE, Haut du village, bâtiment et place de 90 m².

Art. 1183. Pl. fo 7 au No 62. A SAINT-BLAISE, Haut du village, dessus d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée est à l'art. 518 de 6 m².

Art. 1184. Pl. fo 7 au No 63. A SAINT-BLAISE, Haut du village, dessus d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée est à l'art. 57 de 6 m².

Art. 542. Pl. fo 7 au No 69. A SAINT-BLAISE, Haut du village, place de 14 m². Copropriété pour 1/6.

Pour tous renseignements et pour visiter la maison, s'adresser à l'Etude THORENS, notaire, à Saint-Blaise.

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

Enchères d'immeuble à Montalchez

2me VENTE DÉFINITIVE

Aucune offre n'ayant été faite à la première séance d'enchère du 30 juin 1930, l'immeuble ci-après désigné appartenant à Burgat Lily-Marguerite et les hoirs d'Anna-Madeleine Burgat née Moser, sans domicile connu, sera réexposé en vente à titre définitif le samedi 9 août 1930, à 18 heures au Collège de Montalchez, savoir :

Cadastre de Montalchez

Art. 223 pl. fo. 1 Nos 24, 25, 26, A Montalchez, bâtiment et places de 83 m².

Petit bâtiment à usage d'habitation et petit rural.

Assurance du bâtiment (plus assurance supplémentaire de 50 %, Fr. 1400.—.

Estimation cadastrale, Fr. 1000. Estimation officielle, Fr. 1300.—.

Les conditions de la vente, l'extrait du Registre foncier, ainsi que le rapport de l'expert sont déposés à la disposition des intéressés à l'office soussigné.

La vente sera définitive et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Boudry, le 9 juillet 1930.

Office des Poursuites :
Le préposé : H.-O. MORARD

Vente d'une sablière et champs à Fontainemelon
(Seconde enchère)

Le jeudi 7 août 1930, à 14 h. 30, à l'hôtel de l'Union, à Fontainemelon, il sera procédé par voie d'enchères publiques à la vente des immeubles ci-après désignés, appartenant à Charles-Edouard Caldelari, entrepreneur, domicilié à Fontainemelon, savoir :

CADASTRE DE FONTAINEMELON

Article 461, pl. fo. 9, No 26, A la Vyfonte, champ de 8321 m² et sablière ;
Article 462, pl. fo. 9, No 27, A la Vyfonte, champ de 817 m².
Chiffre d'évaluation, fr. 5000.—.

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément aux dispositions de la L. P., seront déposées à l'Office soussigné, à la disposition des intéressés, dix jours avant l'enchère.

La vente sera définitive, et l'adjudication prononcée en faveur du plus offrant et dernier enchérisseur.

Cernier, le 21 juillet 1930.

Office des Poursuites du Val-de-Ruz :
Le préposé, E. MULLER.

A vendre au Clos-Brochet et à la rue Matile superbes

terrains à bâtir

par parcelles, à 2 minutes de la gare. S'adresser à MM. Wavre, notaires.

A vendre

canot

deux rameurs, avec motogodille 4 HP, 2 cylindres, huit places. — Prix : 1000 fr. — Un

bateau neuf

à deux pagaies. S'adresser à E. Staempfli, constructeur, Auvernier, Tél. 28.

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

Vente d'une police d'assurance sur la vie

L'office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques le samedi 26 juillet 1930, à 11 heures, au bureau de Boudry, la police d'assurance sur la vie ci-après :

Police d'assurance sur la vie contractée le 25 août 1920 auprès de la Société Suisse d'assurances générales sur la vie humaine à Zurich, pour un capital de 5000 francs payable au décès de l'assuré ou le 25 août 1945.

Valeur actuelle de rachat : Fr. 770,80.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi.

Boudry, le 21 juillet 1930.

Office des Poursuites :
Le préposé :
H. C. Morard.

OFFICE DES POURSUITES DE BOUDRY

Enchères publiques à Peseux

L'Office des poursuites soussigné vendra par voie d'enchères publiques le lundi 28 juillet 1930, à Peseux, aux endroits et heures indiquées ci-dessous, différents objets, savoir :

à 15 heures, au collège (station tram) quelques paires de chaussures, des semelles, crèmes diverses et huile pour chaussures, une banque de magasin, une table, un porte-parapluie, un pied de cordonnier, un régulateur, 25 mètres de toile, et d'autres objets. — Pour une partie des objets la vente sera définitive.

à 16 h. 30, Grand-Rue 34, domicile de M. Leuba : une commode, une sellette, une petite table, un canapé, des tableaux, un petit lavabo, une barre laiton et deux paires grands rideaux, ainsi que d'autres objets.

Les ventes auront lieu au comptant, conformément à la loi.

Office des poursuites :
Le préposé : H.-O. MORARD.

A VENDRE

A vendre, pour cause de départ, une motocyclette

Norton

en parfait état de marche, prix avantageux. — S'adresser à M. Albin Vaucher, Quai Suchard 14, Neuchâtel. c.o.

Pour

plats froids :

thon
sardines
saumon
truites saumonées
crevettes
homards
lunchtongues
oxtongues
corned beef
jambon en btes de 200 gr.—
purée de foie gras
truffé
crème sandwich
Amieux
asperges en boîtes

— ZIMMERMANN S. A.

Occasion unique

Pour cause de départ, à vendre une superbe chambre à coucher, riche, en acajou ciré, à deux lits complets, literie de toute première qualité, deux tables de nuit dessus verre, une superbe coiffeuse, une grande armoire à glace anglaise, usagée six mois, mais à l'état de neuf, à céder bon marché.

A personne solvable, on accorderait facilités de paiement.

Pressant. — Offres sous chiffres L 30313 C à Publicitas, la Chaux-de-Fonds. P 30313 C

A vendre, à bas prix,

pneus

895-135 et 33-600. S'adresser au garage Streit, dépendances du Cinéma Palace, à Neuchâtel. Téléphone 13.13.

A VENDRE

un lit fer complet, un buffet une porte, deux tables, une charrette pliante, état de neuf. — Petit Berne 5, Corcelles.

Des matières de première qualité et une exécution soignée confèrent au

Chauffe-eau Cumulus

une existence pratiquement illimitée

FR. SAUTER S. A. Bâle

Myrtilles des Alpes

5 kg. 4 fr. 25, 10 kg. 8 fr. R. Reali, BOGNO (Tessin).

A vendre jolis

cobayes

Evole 10a.

A vendre une bonne

jument

de dix ans, un CAMION à ressorts, à deux chevaux et une FAUCHEUSE à un cheval, état de neuf. J. Leuenberger, Maujobia, Neuchâtel.

DENTELLES
à PRIX SPÉCIAUX

16.
Dentelle nouvelle
soie végétale, écrue,

hauteur	7	6	5	4 cm.
le m.	-.95	-.70	-.65	-.55

17.
Dentelle Cluny
imitation, écrue, en fil mercerisé,

hauteur	7½	6 cm.
le mètre	-.65	-.50

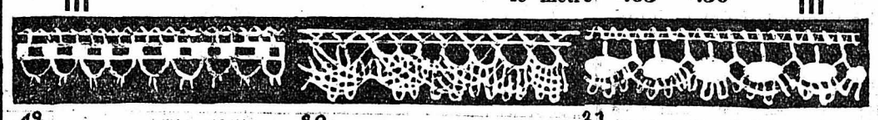

12.
Picot mercerisé, hauteur 1 cm., le mètre ..... -.14

20.
Torchon imit. pour lingerie, le mètre ..... -.10

21
Pointon mercerisé pour ouvrages, le mètre ..... -.18

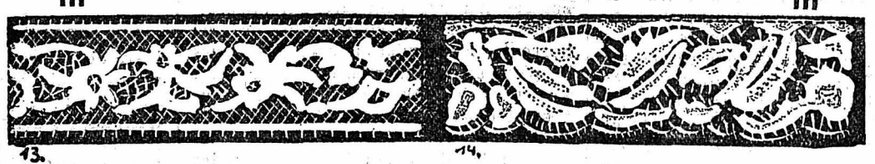

13.
Belle Valencienne
rebrodée, blanche ou ocre,

hauteur	10½	8½	6	4 cm.
le m.	1.30	1.20	-.85	-.65

14.
Dentelle Duchesse
imitation ivoire ou sable doré,

hauteur	9	7	5	4¼ cm.
le m.	1.05	-.85	-.75	-.60

17.
Belle dentelle lingerie
solide, partiellement soie, soie artificielle,

hauteur	9	7	5 cm.
le mètre	1.10	-.85	-.75

18
Dentelle soie végétale
pour lingerie fine,

haut.	10	8	6	5	4 cm.
le m.	1.25	-.95	-.70	-.60	-.45

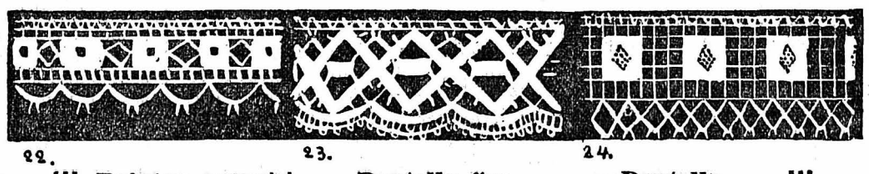

22.
Pointon mercerisé pour lingerie, haut. 2 cm., le m. —.20

23.
Dentelle fine pour rideaux, haut. 3 cm., le m. —.30

24.
Dentelle mercerisée, hauteur 4 cm., le m. —.35

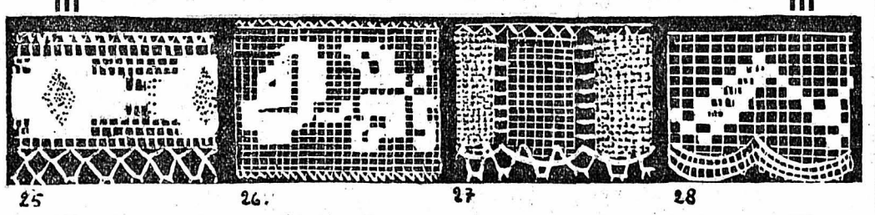

25 26. 27 28

Dentelle mercerisée, pour lingerie, haut. 3½ cm., le mètre -.45

Entre-deux aux fuseaux, très serré, le mètre -.50

Dentelle nouvelle aux fuseaux, le mètre -.55

Dentelle imit. filet, haut. 5 cm., le mètre -.45

29. 30

Empiècement de chemise mercerisé, haut. 4 cm., —.75

Empiècement de chemise belle broderie bretonne, 2.35

Magasins de nouveautés

Aux Armourins

S. A. - Neuchâtel

GDE CORDONNERIE Kurth

PROFITEZ DE NOS

SOLDES D'ÉTÉ

Pour dames :

un lot de souliers à brides, noirs et couleurs	6.80
un lot de souliers à brides, noirs	9.80
un lot de souliers fantaisie	9.80
un lot de souliers tressés	12.80
un lot de souliers brides, beiges,	12.80
un lot de richelieux couleurs	12.80
un lot de souliers fantaisie	12.80
un lot de souliers trotteurs	12.80
un lot de souliers fantaisie	16.80
un lot de souliers beiges fantaisie, système cousu main, talon bottier	16.80

Pour fillettes et garçons, 27-35 :

Souliers bas	9.80	11.80
bottines	10.80	12.80	14.80

Pour enfants, 18-26 :

un lot souliers bas	6.50

Pour messieurs :

un lot de richelieux noirs	16.80
un lot de richelieux bruns	18.80
un lot de richelieux crêpe	18.80
un lot de richelieux bruns	21.80
un lot de richelieux fantaisie	21.80
un lot de richelieux beiges	21.80
un lot de bottines Box, 2 semelles	16.80
un lot de bottines Box, doublées cuir	18.80
un lot de bottines de sport, cuir chromé	22.80
un lot de souliers ferrés	16.80

Espadrilles, tennis, sandales (soldes)

La marchandise soldée n'est pas donnée à choix, ni échangée, VU SON EXTRÊME BON MARCHÉ.

Cette vente ne durera que très peu de temps

Seyon 3 — NEUCHATEL — Marché 1

RICHELIEUX
pour MESSIEURS

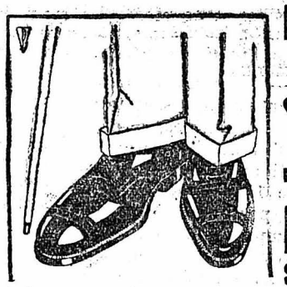

Série à

19.50

PÉTREMAND
SEYON 2 — NEUCHATEL

Pour cause d'injustice fiscale

à remettre mon commerce de meubles d'occasion. — Mme Pauchard, Faubourg du Lac 8.

Tout à fait exceptionnel, dès aujourd'hui, sur nos tables réclame

BLOUSES de **TRAVAIL** pour dames

Voyez nos prix :

BLOUSES de TRAVAIL
en bon tissu vichy, col tailleur, 3 poches et ceinture, taille 42 à 48
3.90

BLOUSES de TRAVAIL
en forte toile blanche, col tailleur, 3 poches et ceinture, taille 42 à 48
4.90

BLOUSES de TRAVAIL
en fort croisé mérinos, noir, col tailleur, 3 poches et ceinture, taille 42 à 48
5.90

AU LOUVRE

A vendre

Motosacoche

350 cc, modèle 1927, prix avantageux. S'adresser Béguerel, Bas de Sachet, Cortaillod.

A enlever

un grand potager

à trois trous, brûlant tous combustibles, bouilloire en cuivre, tuyauterie neuve, très bon état,

une poussette anglaise

parfait état d'entretien, à bas prix. — S'adresser, matin et soir, à Mme Carlo Tedeschi, Châble 8, Saint-Blaise.

Chaque jour, fraîches

Myrtilles des Alpes

par kg. 85 c.

Je recommande en remplacement des abricots, les pêches.

Pêches à stériliser,	75 c. par kg.
Reines-Claude,	75 c. par kg.
Pêches de table,	95 c. par kg.
Tomates, 10 kg.,	3 fr. 50
Oignons, 15 kg.,	8 fr. 50

Contre remboursement.
ZUCCHI, No 106, CHIASSO

Demandes à acheter

On achèterait d'occasion

jumelles à prismes

12-16 fois ou plus, en parfait état. — Adresser offres détaillées avec prix à L. R. 907 au bureau de la Feuille d'avis.

Epicerie

On cherche à acheter ou à louer un magasin d'épicerie. — S'adresser à Mme Hoffer, à Donatyre (Vaud).

Achats de soldes

en tous genres, spécialement articles d'horlogerie

J. BARBEY, soldeur, rue Madeleine, Lausanne. Tél. 26.927

AVIS DIVERS

BATEAUX A VAPEUR

Jeudi 24 juillet
si le temps est favorable

PROMENADE à l'Ile de St-Pierre

Aller		Retour
14 h. —	Neuchâtel	19 h. 05
14 h. 20	Saint-Blaise	18 h. 40
14 h. 35	La Tène	18 h. 20
14 h. 45	Thielle	18 h. 10
15 h. 05	Landeron	17 h. 50
15 h. 20	Neuveville	17 h. 40
15 h. 35	Gléresse	17 h. 25
15 h. 40	Ile	17 h. 15

PRIX DES PLACES
I cl. fr. 3.— II cl. fr. 2.—

Société de navigation.

POLITIQUE ET INFORMATION GÉNÉRALE

La grève à propos des assurances sociales

HAZELBOURG (Moselle), 23 (Havas). — Le mouvement de grève déclenché dans la région des Flandres, ensuite de l'application de la loi sur les assurances sociales, s'étend. A Bailleul, 10 ouvriers d'un tissage et 400 ouvriers d'une filature ont cessé le travail. La grève se poursuit dans les autres tissages. A Estaires, les grévistes au nombre d'un millier, ont manifesté sur la voie publique au chant de l'« Internationale », réclamant des augmentations. Les forces de la gendarmerie et de la garde républicaine n'ont pas eu à intervenir. Une nouvelle manifestation étant annoncée, des renforts de gendarmerie sont arrivés.

AMIENS, 23 (Havas). — Le mouvement de grève causé par l'application de la loi sur les assurances sociales s'étend. Cinq mille ouvriers ont complètement cessé le travail ; des usines ont été fermées à Flixecourt, Conde, Folies, Moulin-Bleus et Harontelle. Des entrevues entre les patrons et les délégations ouvrières n'ont donné aucun résultat.

Le chancelier Brüning et l'article 48

BERLIN, 24 (Wolff). — Le chancelier Brüning a fait quelques déclarations au représentant de Berlin du « New-York Times ».

Après avoir rappelé les luttes parlementaires de ces derniers mois, le chancelier a déclaré que la situation financière tendue est la conséquence de la crise économique mondiale. Le gouvernement du Reich essayera de rétablir l'équilibre du budget du Reich en se procurant de nouvelles recettes et en faisant des économies.

L'art 48 de la Constitution, sur lequel s'appuyaient les ordonnances d'urgence, n'a rien à voir, a dit M. Brüning, avec les théories des partisans de la dictature. L'art. 48 a été invoqué déjà par le président Ebert dans des circonstances moins importantes.

Un gouvernement chinois de plus

PÉKIN, 24 (Havas). — Wung Ching Woi, chef de la gauche du Kuomintang, est arrivé à Pékin pour établir un nouveau gouvernement qui sera rival du gouvernement de Nankin.

L'emprunt autrichien couvert trois fois

VIENNE, 23 (B. C. V.). — Le total des souscriptions à la tranche autrichienne de 50,000,000 de schellings de l'emprunt international autrichien 1930 a atteint 150 millions de schillings.

Les chefs de la marine japonaise contre le traité naval

NEW-YORK, 23. — On mande de Tokio au « New-York Times » que le Conseil suprême de la marine réuni mardi, a décidé de déclarer dans son rapport sur le traité naval que celui-ci ne répond pas aux besoins de la défeuse nationale du Japon.

Entre capitalistes

LONDRES, 23 (Havas). — On mande de New-York : L'enquête de la commission du congrès sur l'activité communiste aux Etats-Unis a révélé que les banques ont accordé à l'organisation commerciale soviétique aux Etats-Unis, des crédits atteignant 16 millions de livres sterling depuis 1924.

On déménage un ex-dictateur

KOWNO, 22. — C'est samedi que seront prises les premières mesures pour expulser par voie de justice M. Voldemaras de l'appartement qu'il occupait alors qu'il assumait les fonctions de président du conseil. M. Voldemaras avait déclaré qu'il lui était impossible de déménager en un tournemain, car il lui fallait trouver où mettre les milliers de volumes de sa bibliothèque, et que pour cela il lui fallait au moins trois mois. Depuis, il prétendit ne pouvoir trouver l'appartement convenant à ses exigences. Les autorités semblent lui avoir découvert une habitation, puisque le déménagement par voie de justice aura lieu ces jours-ci.

Le pacifique esprit soviétique

COPENHAGUE, 22. — Le correspondant du « Lokal Anzeiger » dans cette ville mande à son journal que le vapeur finnois « Caleva » a été bombardé par la forteresse russe de Yhinmesi lorsque le navire a quitté les eaux territoriales russes en direction d'Helsingfors.

CAMEO

Dès mercredi 23 au lundi 28 juillet

Actualités-Ufa

ALIBI

Un aperçu de la basse pègre new-yorkaise

de sa vie, de sa morale, ce film a été recommandé dans beaucoup de pays par les organes

de la police pour sa valeur instructive

Mélodrame toujours cher au grand public

Le silence est d'or, je vais au CAMEO

La campagne électorale en Allemagne

Les sécessionnistes du parti national allemand

BERLIN, 23 (C. N. B.). — On annonce que les négociations menées ces jours derniers entre M. Treviranus et le parti du comte Westarp ont abouti. Les conservateurs populaires et le groupe Westarp ont fusionné et ont constitué un nouveau parti sous le nom de parti conservateur national. Le nouveau parti publiera ce soir encore un manifeste. Le parti est présidé par un comité de six membres. Un conseil de quatorze membres a en outre été nommé. Le comte Westarp fait partie de ce conseil.

Le manifeste du nouveau parti

BERLIN, 24. — Dans l'appel que le nouveau parti conservateur national populaire vient de publier, on lit notamment : Le parti national allemand a empêché l'action efficace des forces conservatrices. Pour éviter que l'état et l'économie publique ne soient menacés, nous sommes décidés à collaborer à l'action politique et à prendre notre part des devoirs. La nation doit devenir à nouveau capable de se défendre. Les forces conservatrices doivent participer à la conduite de l'état ; celui-ci doit être à même de présenter dans la lutte pour la liberté de l'Allemagne dans le monde les désirs d'une nation unie. C'est pourquoi nous vous invitons à former le parti conservateur national populaire.

Le Casque d'acier lance un appel

Il ne participera pas aux élections, mais continuera sa lutte contre le régime

BERLIN, 24 (Wolff). — En vue des prochaines élections au Reichstag, le comité de la fédération des Casques d'acier adresse un appel à l'opinion publique dans lequel il est dit que la fédération des Casques d'acier ne participera pas aux élections, car il ne compte sur aucun parti existant pour sauver le peuple allemand. Toutefois, il fait à tous ses membres un devoir d'exercer leur droit de vote, afin d'empêcher dans tous les cas une nouvelle poussée de la vague rouge.

En outre, l'appel fait mention de l'interdiction du Casque d'acier en Rhénanie et demande que les décisions, pour les affaires militaires en rapport avec la fédération, soient prises par des autorités expertes, c'est-à-dire par le ministère de la Reichswehr. La lutte contre le système politique sera poursuivie.

Les affaires égyptiennes

Un vœu des wafdistes repoussé par le roi

LONDRES, 23 (Havas). — On mande d'Alexandrie : On apprend de bonne source que le roi Fouad a refusé de prendre en considération la pétition wafdiste demandant la convocation pour le 26 juillet du Parlement en session extraordinaire.

« Les troubles en Egypte n'ont pas été sérieux »

C'est la déclaration de M. Henderson

LONDRES, 24. — En réponse à une question, M. Henderson, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a donné au Parlement des détails sur les désordres de lundi au Caire. Il a annoncé qu'au Caire 15 assemblées réunissant 300 à 400 personnes ont eu lieu. Les manifestants ont jeté des pierres, brisé des vitres de tramways et des réverbères. Aucun dégât n'a été causé aux propriétés européennes. Un conducteur de tramways européen et un Hongrois ont été molestés. La situation au Caire est actuellement normale. Aucune nouvelle troupe britannique ne sera envoyée ni au Caire, ni à Port-Saïd, ni à Suez. M. Henderson a ajouté qu'à aucun moment, les troubles n'ont été sérieux et qu'une partie insignifiante seulement de la population y a participé. Les ouvriers sont partout allés à leur travail et n'ont pas pris part aux troubles.

ÉTRANGER

Grave collision de motos dans la Forêt-Noire

WALDSHUT, 23 (Wolff). — Mercredi matin, un grave accident de motocyclette s'est produit à un tournant de la route, près du passage à niveau de St-Blasien. Deux motocyclettes, dont une venant de Suisse, sont entrées en collision. Chaque machine était occupée par deux personnes. Les deux Suisses furent blessés aux bras et aux jambes, l'un des Allemands eut le crâne fracturé, tandis que son compagnon ne fut que légèrement blessé. Les trois motocyclistes, grièvement blessés, ont été conduits à l'hôpital de Waldshut.

Le pain baisse en Italie

ROME, 23. — La fédération provinciale fasciste des commerçants a décidé de diminuer le prix du pain de 10 c. par kg. Une décision analogue a été prise à Milan.

La loi sur les charbonnages

Elle n'attend plus que la signature du roi

LONDRES, 24 (Havas). — La Chambre des lords a adopté le contre-amendement gouvernemental à la loi sur les charbonnages voté par la Chambre des communes et présenté à la suite du maintien par les Lords de leur amendement permettant de substituer la journée de travail de 7 h. et demie à la quinzaine de 90 heures. On sait que le contre-amendement du gouvernement soumet l'amendement des lords à l'approbation des associations des propriétaires de mines et à la Fédération des mineurs.

Le projet de loi sur les charbonnages a donc reçu maintenant l'approbation des deux chambres.

Le séisme italien

Le sud de la péninsule a gravement souffert du tremblement de terre

Il y a plusieurs centaines de morts et on ne compte pas les maisons détruites

A Naples, c'est la panique

NAPLES, 23. — Trois secousses de tremblement de terre ont été ressenties la nuit dernière à Naples. La première s'est produite à 1 h. 08 ; elle fut immédiatement suivie de deux autres. Les secousses firent trembler toute la ville. La population se précipita dans les rues. La panique fut intense, mais les dégâts sont minimes. Un pont s'est écroulé, de même qu'un édifice dans le quartier de Casanova. Une maison s'est aussi écroulée à Cinquesanti. Dans ce faubourg on déplore quelques victimes. De nombreuses maisons ont été lézardées à Capo di Monte. On estime que les deux tiers de la population a passé la nuit en plein air.

Les secousses ont aussi été ressenties dans presque toutes les communes de la région. A Soccavo le clocher de l'église est tombé et de nombreuses maisons ont été plus ou moins endommagées.

La ville de Salerno a souffert aussi. Le séisme s'est fait sentir jusqu'à Bari, Foggia et Lecce, causant parmi la population une grande panique.

Les secousses sèment la mort dans plusieurs provinces

ROME, 23 (Stefani). — Aux dernières nouvelles, l'épicentre du mouvement sismique serait situé entre Melfi et Ariano dans les Pouilles. La secousse a été très grave dans la province de Potenza, notamment à Melfi, où l'on compte 100 morts et quelques centaines de blessés, à Rapolla où il y a 20 morts et 30 blessés, à Rionero où l'on a dénombré 11 morts et 50 blessés.

Dans les provinces de Campobasso, Matera et Bari, il n'y a aucune victime. Dans la province de Benevento on compte 12 morts et 40 blessés, dans la province de Salerno il y a 2 tués et dans la province de Foggia on compte jusqu'ici trois morts et de nombreux blessés.

POTENZA, 23 (Stefani). — Dans la localité de Venosa, un plancher s'est effondré et six personnes ont été blessées. A Filiano, trois maisons et l'église se sont écroulées. A Ascoli, Satriano et Candellara quelques maisons se sont écroulées. Jusqu'ici on compte dix morts à Barile, deux à Atella, quatre dans une maison de campagne des environs d'Atella. Les secours ont été promptement organisés. Le tremblement de terre a été ressenti aussi à Campobasso et Avellino.

Nouveaux détails

POTENZA, 23. — C'est dans la province de Potenza que le tremblement de terre a fait le plus grand nombre de victimes et causé les plus graves dégâts. Les dernières nouvelles de l'après-midi confirment que dans la petite ville de Melfi une centaine de personnes sont mortes et plusieurs centaines ont été blessées. Presque toutes les maisons sont lézardées et plusieurs se sont écroulées. Dans la commune de Rapolla, 20 personnes ont été tuées et 30 blessées ; une quarantaine d'édifices ont été endommagés. On signale 11 morts et 50 blessés à Rionero et une cinquantaine de maisons menacent de s'effondrer. Ces trois localités ont été visitées dans la matinée par le préfet de Potenza ; les secours ont été immédiatement entrepris.

A Potenza même, la secousse a duré 14 secondes et la population a été prise de panique. Toutefois, la ville n'a que légèrement souffert et il n'y a eu aucune victime. A Avigliano, une seule maison s'est écroulée. A Venosa, 6 personnes ont été blessées à la suite de l'écroulement d'un plancher. Trois édifices ont été détruits à Sigliano et des écroulements sont également signalés dans les localités d'Ascoli, de Satriano et Cancellara. A Atella, 4 personnes ont été tuées. C'est à Barile que la secousse de 3 h. 50 a été la plus violente. Le nombre des morts dans cette commune s'élève à 10.

IVREA, 23. — Une secousse sismique a été enregistrée à 10 h. 45 dans la zone d'Ivrea, Montaldo, Borgofranco, Andrate, etc. Le tremblement de terre a été précédé de grondements souterrains. La secousse qui a duré deux ou trois secondes, n'a pas causé de dégâts.

Les horloges arrêtées à 1 h. 12

ROME, 24 (Havas). — Un grand nombre d'églises et de monuments publics se sont écroulés. Caserte a été particulièrement éprouvé et le palais royal qui est un des joyaux de la ville présente de profondes lézardes. Dans la région d'Avellino qui semble la plus éprouvée, toutes les horloges sont arrêtées à 1 h. 12. Le dôme de Salerne, un des plus pittoresques monuments de la région, s'est écroulé en partie.

A Rome le tremblement de terre a été extrêmement faible et n'a été ressenti que par quelques personnes. Il n'a provoqué aucune panique.

La liste des morts et des blessés s'allonge

BENEVENTO, 23. — A Benevento et dans la région la secousse a été enregistrée à 1 h. 10 et a duré 15 secondes. Il y a eu 4 morts et 18 blessés. De nombreux immeubles ont été endommagés. Dans la commune de Buonalbro, 3 personnes ont été tuées. Les dégâts dans cette localité sont très importants. On signale cinq morts et 20 blessés à Apici.

Aux dernières nouvelles le nombre des morts dans les provinces méridionales dépasserait 350.

Les secours s'organisent

ROME, 23 (Stefani). — Aussitôt que la nouvelle du tremblement de terre a été connue à Rome, M. Mussolini a pris les dispositions les plus urgentes. Déjà pendant la nuit, des trains de secours partirent de Foggia pour la zone la plus atteinte et les blessés furent évacués sur l'hôpital de Potenza. Ce matin à 9 heures, le chef du gouvernement a reçu M. Cremonesi, sénateur et président de la croix-rouge, qui quittait Rome à 10 heures par train spécial de la croix-rouge italienne. M. Mussolini l'a chargé de prendre la direction des secours et de rester sur place jusqu'après complet accomplissement de sa mission. Le sous-secrétaire au ministère des travaux publics est également parti avec M. Cremonesi. Des détachements de la milice, appartenant aux garnisons les plus proches de la zone endommagée, ont amené aux premières heures du jour un abondant matériel de secours. D'après les premiers résultats de l'enquête, le nombre total des victimes dans toutes les provinces frappées par le tremblement de terre, serait inférieur à deux cents.

L'agence Stefani annonce 400 morts

ROME, 24. — L'agence Stefani déclare absolument fantaisistes les chiffres de 400 morts à Villanova et de 4000 dans l'Italie méridionale publiés par une agence d'informations. Les chiffres officiels ne sont pas encore connus, mais on ne croit pas qu'au total le nombre des victimes dépassera 400.

La milice fasciste sur pied

Il y aurait plus de tués qu'on ne pensait

ROME, 24 (Havas). — On mande de Naple aux journaux que la milice fasciste a été mobilisée d'urgence dans tous les districts ravagés par le tremblement de terre et mise à la disposition des préfets et des podestats pour aider à l'organisation des secours. Des souscriptions ont été ouvertes dans les principales villes d'Italie.

Des renseignements parvenus aux journaux laissent craindre que la catastrophe n'ait été plus meurtrière qu'on ne le pensait tout d'abord.

La zone du Vésuve n'a guère été atteinte

NAPLES, 23. — Des nouvelles rassurantes parviennent des localités situées dans la zone du Vésuve, où les dégâts causés par le tremblement de terre ne sont pas bien graves. La population est calme. A Gola dei Terreni, la cathédrale est lézardée. A Sorrento, de nombreuses maisons se sont écroulées et presque toutes les autres sont lézardées. La population craignant de nouvelles secousses n'a pas réintégré les appartements. A. Galiano, village situé près de Sorrento, la population campe toujours en plein air. A Salerno, un écroulement s'est produit dans le séminaire, heureusement dans une partie non habitée de l'édifice.

Selon les dernières informations, les dégâts sont légers dans les îles du golfe de Naples.

A Naples même, les dégâts les plus importants se sont produits dans le quartier Casanova, à la rue Cinquecanti et dans le quartier Striano.

L'impression au Vatican

CITÉ DU VATICAN, 24 (Havas). — Les premières nouvelles parvenues de Campanie signalant que le tremblement de terre avait fait plusieurs centaines de victimes ont jeté la consternation au Vatican. De nombreux télégrammes des évêques des provinces ravagées sont parvenus au Vatican. Le pape a ordonné la constitution d'un comité de répartition des secours auquel il a déjà fait parvenir un don généreux.

Pour mettre en valeur la Sardaigne

ROME, 23. — Le gouvernement a accordé un crédit de 10 millions de lires pour effectuer des sondages géologiques en Sardaigne.

Une championne de tir

Mlle Foster, qui vient de triompher de 99 concurrents en s'adjugeant le trophée offert par le roi d'Angleterre dans le concours de tir, est portée en triomphe par ses admirateurs

L'effondrement du pont de Coblence

36 cadavres retirés...

COBLENCE, 23. — L'agence Wolff apprend que jusqu'à mercredi matin, 36 cadavres ont été retirés. On croit que 4 ou 5 personnes se trouvent encore ensevelis sous les débris du pont ou dans la vase. Les travaux sont poursuivis pour les retrouver.

... dont quatre ne sont pas identifiés

COBLENCE, 23 (Wolff). — Quatre personnes qui ont trouvé la mort dans la catastrophe de Coblence n'ont pas encore pu être identifiées. Toutes les autres victimes à l'exception de l'une d'elles, sont des ressortissants de Coblence ou des environs.

Cérémonie officielle

COBLENCE, 23 (Wolff). — Dans la salle des séances du conseil de ville, a eu lieu mercredi matin une cérémonie à la mémoire des personnes qui ont trouvé une mort si tragique dans le Rhin. Lorsque le président du Reich arriva devant l'hôtel de ville, la foule qui, la veille, lui faisait des ovations, a gardé le plus grand silence. Assistaient à la cérémonie des ministres du Reich et de Prusse venus à Coblence. Le maire de la ville parla de la catastrophe et M. Hindenburg, bourgeois d'honneur de la ville, prit ensuite la parole. La foule a observé le même silence lorsque le président du Reich est monté dans sa voiture qui le conduisit à la gare d'où il regagna Berlin.

Pour venir en aide aux familles des victimes

BERLIN, 23 (Wolff). — Le président du Reich a versé une première somme de 10,000 marks en faveur des familles des victimes de la catastrophe de Coblence.

La paralysie infantile en Alsace

STRASBOURG, 23 (Havas). — Depuis hier, de nouveaux cas de poliomyelite se sont déclarés dans le département du Bas-Rhin : 1 dans l'arrondissement d'Erstein; 5 dans l'arrondissement d'Haguenau ; 2 dans l'arrondissement de Saverne; 3 dans l'arrondissement de Strasbourg-campagne, ce qui porte le nombre des cas à 183 dans le Bas-Rhin. Une mission scientifique de l'institut Pasteur est arrivée à Strasbourg où elle se propose d'étudier d'une façon approfondie et détaillée la maladie.

Dans le cinéma

Selon leur coutume, les Yankees veulent tout pour eux

LONDRES, 23. — Selon le « Daily Herald » les propriétaires de cinémas anglais sont en rebellion ouverte contre les distributeurs et loueurs de films, presque tous des Etats-Unis, qui, surtout depuis l'introduction du film parlant, ont tellement élevé leurs prix que les petits propriétaires ne couvrent plus leurs frais. Au cours d'une réunion commune des distributeurs et propriétaires, tenue hier, ces derniers ont menacé de cesser leurs commandes à partir du 1er septembre, si les prix ne sont pas baissés. Le journal ajoute que forts de leur monopole virtuel, les distributeurs ne sont pas disposés à céder.

Une embarcation chavire

Sauvé par une jeune fille

NANTES, 23. — Deux jeunes Ecossais nommés Thernley et Backaman, âgés de 24 et 22 ans, en villégiature à la Baule, faisaient une promenade en périssoire, à 600 mètres de la côte, lorsque, sur un coup de pagaie donné à fond par Thernley, l'embarcation chavira. M. Backaman qui sait nager s'est porté au secours de son camarade, mais celui-ci ayant paralysé ses mouvements, tous deux coulèrent. A ce moment, une jeune fille, Mlle Paul, fille d'un directeur de magasins à Alexandrie, s'est courageusement portée au secours des jeunes gens et réussit à attacher M. Backaman à la pagaie, puis elle tenta de repêcher M. Thernley, mais ce fut en vain. Quelques heures plus tard, la mer a rendu le cadavre.

Alors qu'on cuit à New-York, on gèle à Londres

LONDRES, 22. — La température a baissé brusquement depuis plusieurs jours en Angleterre, à la suite des pluies abondantes. Le thermomètre a marqué mardi, à Londres, 12°2 centigrades, c'est-à-dire qu'il a fait plus froid que le 14 décembre dernier et que certains jours du mois de janvier.

Dans le Lincolnshire, plusieurs bas quartiers de la ville de Louth ont été inondés, les égouts ayant débordé.

La flotte allemande coulée

LONDRES, 23. — On mande de Stromness (Iles Orkney) au « Daily Mail » que le croiseur de bataille « Hindenburg », coulé à Scapa Flow, a été renfloué mardi soir, le navire sera conduit à Rosyth, pour y être démoli.

Jusqu'à présent 29 des navires allemands coulés ont été renfloués. Quinze sont encore sous l'eau, certains d'entre eux à une bonne profondeur.

La population des Etats-Unis

NEW-YORK, 23 (Havas). — Selon les résultats provisoires du recensement des 47 états, la population des Etats-Unis approcherait de 123 millions, soit une augmentation de 17 millions sur la dernière décennie.

L'archiduc et le collier de l'archiduchesse

NEW-YORK, 23 (Havas). — L'archiduc Léopold qui était impliqué dans la vente du collier de l'archi-duchesse Marie-Thérèse a été remis en liberté sous caution de 7500 dollars.

Rome-Tokio en neuf jours

ROME, 23. — L'aviateur Francis Lombardi est arrivé à Tokio mardi à 19 h. 15, effectuant en neuf jours, avec un appareil de tourisme, le raid Rome-Tokio par la Sibérie.

Louable intention

LONDRES, 23. — On mande au « Daily Herald » que M. Edward Harkness, un des philantropes les plus connus d'Amérique, a l'intention de donner deux millions de livres sterling pour des œuvres sociales et pour l'instruction publique en Angleterre.

Course tragique

SECUNDERABAD (Indes britanniques), 23 (Havas). — Mardi, une embarcation qui participait à une course, a sombré. Deux officiers ont été noyés.

Finance - Commerce - Industrie

BOURSE DU 23 JUILLET 1930

Bourse légèrement meilleure sauf les valeurs allemandes.

BANQUES & TRUSTS	Cours de clôture
Banque Commerciale de Bâle	768
Comptoir d'Escompte de Genève	625
Union de Banques Suisses	688
Société de Banque Suisse	858
Crédit Suisse	968
Banque Fédérale S. A.	771
S. A. Leu & Co	755
Electrobank	1149
Motor-Colombus	1010
Indelect	882
Société Franco-Suisse Elect. ord.	—.—
I. G. für chemische Unternehm.	—.—
Ciment Portland Bâle	1150 o
INDUSTRIE	
Aluminium Neuhausen	2855
Bally S. A.	1170 fa
Brown, Boveri & Co S. A.	600
Aciéries Fischer	—.—
Usines de la Lonza	297 fc
Nestlé & Anglo-Swiss Cd. Milk Co	713
Sté Suisse-Américaine Broderie	—.—
Entreprises Sulzer	1160
Linoleum Giubiasco	—.—
Sté pr Industrie Chimique, Bâle	2910
Sté Industrielle pr Schappe, Bâle	2535
Chimiques Sandoz Bâle	4060
Ed Dubied & Co S. A.	420 o
S. A. J. Perrenoud & Co	660 o
S. A. J. Klaus, Locle	150 d
ACTIONS ÉTRANGÈRES	
Bemberg	240 fc
A. E. G.	175
Licht & Kraft	512
Gesfürel	172
Hispano Americana de Electricid.	1930
Italo-Argentina de Electricidad	349
Sidro ord.	245 fc
Sevillana de Electricidad	415 fa
Kreuger & Toll	705
Allumettes Suédoises B	377
Separator	174
Steaua Romana	17½
Royal Dutch	814
American Europ. Securities ord.	201
Cie Expl. C^ de Fer Orientaux	203

Bourse de Neuchâtel du 23 juillet

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Banq. Nationale	—.—	E. Neu. 3½ 1902	93.— d
Compt. d'Esc.	623.— d	» » 4% 1907	96.— d
Crédit suisse	967.— d	» » 5% 1918	100.75
Crédit foncier n.	575.— d	C. Neu. 3½ 1888	90.— d
Soc. de Banq. s.	857.— d	» » 4% 1899	96.— d
La Neuchâtel.	410.— d	» » 5% 1919	101.50 d
Câb. él. Cortaill.	2300.— d	C.-d.-F. 3½ 1897	99.50 d
Ed. Dubied & Cie	420.— o	» 4% 1899	94.50 d
Cim. St-Sulpice	1150.— o	» 5% 1917	101.50 d
Tram. Neuc. or	475.— d	Locle 3½ 1898	94.— d
» » priv.	475.— d	» 4% 1899	94.— d
Neuch. Chaum.	5.50 d	» 5% 1916	101.50 d
Im. Sandoz Tra.	225.— d	Créd. f. N. 5%	101.50 d
Sal. des conc.	250.— d	E. Dubied 5½%	101.—
Klaus	150.— d	Tramw. 4% 1899	99.— d
Etab. Perrenoud	640.— d	Klaus 4½ 1921	96.50 d
		Such. 5% 1913	100.— d

Taux d'esc. : Banque Nationale 2 ½%

Bourse de Genève du 23 juillet

Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre offre et demande. d = demande. o = offre.

ACTIONS		OBLIGATIONS	
Bq. Nat. Suisse	—.—	4½% Féd. 1927	—.—
Comp. d'Esc.	623.—	3% Rente suisse	—.—
Crédit Suisse	966.—	3% Différé	87.10
Soc. de banq. s.	360.—	3½ Ch. fed. A.K.	93.50
Union fin. gen.	707.50	Chem. Fco-Suis.	452.50 m
Gén. élec. Gen. B	533.—	3% Jougne-Eclé	417.—
Fco-Suisse élec.	—.—	3½% Jura Sim.	88.20
» » priv	511.—	3% Gen. à lots	116.25
Motor Colomb.	1015.—	4% Genev. 1899	—.—
Ital.-Argent. él.	352.50 m	3% Frib. 1903	430.50
Ind. genev. gaz	812.—	7% Belge.	1135.—
Gaz Marseille	808.—	5% V. Gen. 1919	—.—
Eaux lyon. cap	485.— m	4% Lausanne	—.—
Royal Dutch.	625.—	5% Bolivia Ray	217.—
Mines Bor. ord.	—.—	Danube Save	66.75
Totis charbonna	508.—	7% Ch. Franç. 26	1052.—
Trifail	—.—	7% Ch. f. Maroc	1134.—
Nestlé	713.50	6% Pa.-Orléans	1062.—
Caoutch. S. fin.	—.—	6% Argent. céd.	84.75
Allumet. suéd. B	378.—	Cr. f. d'Eg. 1903	—.—
		Hispa. bons 6%	444.—
		4½ Totis c. hon	485.— m

Séance mieux disposée, 19 actions en hausse, 13 en baisse, 10 sans changement. Les Banques perdent encore un peu de leur avance rapide, mais le reste est plus ferme : Kreuger 703 (+9). American 202 (+4 ½). Francotrique privil. 512 (+3). Italo 214 (+2). Eaux Lyon 625 (+7). Royal 812 (+2). Nestlé 713 (+3). Astra 59 ½ (+1 ½). Etoile 19 (+1). L'Espagne rebaisse à 58.75 (—45 c.). Peso 185 ½ (—½). Six changes en hausse : Liv. sterl. 25.03 ⅛ (—⅛). Dollar 5.14 (—⅛). Bruxelles 71.92 ½ (+1 ½). Italie 26.95 (+½). Stockholm 138.35 (+2 ½). Copenhague 137.85 (+2 ½). Amsterdam rebaisse 206.97 ½ (—6 ¼).

SUZE stimule l'appétit et facilite la digestion

Emissions radiophoniques

d'aujourd'hui jeudi

(Extrait du journal « Le Radio »)

Lausanne : 6 h. 30, 13 h., 20 h. et 22 h. 05, Météo. 12 h. 38 et 13 h. 02, Concert. 16 h. 30, Le « Quart d'heure de Madame ». 16 h. 45, Musique récréative. 20 h. 02, Causerie humoristique. 20 h. 30, Mandolines et guitares.

Zurich : 16 h., Concert. 17 h. 15, Narrations pour les enfants. 19 h. 33, Conférence. 20 h., Anciennes et nouvelles chansons.

Berne : 15 h. 56, Heure de l'Observatoire de Neuchâtel. 16 h. et 22 h. 15, Concert, orchestre du Kursaal. 17 h. 45, L'heure de la jeunesse. 20 h., Conférence. 20 h. 30, Concert, orchestre de la ville.

Berlin : 20 h., De quoi l'on parle...

Munich : 19 h. 45, Concert militaire. 21 h. 10, Concert, orchestre de la station.

Londres : 12 h., Chant et orchestre. 15 h. 45, Ballades. 16 h. 15, Musique légère. 18 h. 40, Chansons. 19 h. 45, Concert. 21 h. 40, Musique de chambre.

Vienne : 20 h. 05, « Des Löwen erwachen », opérette de Johan Brandl. 21 h. 05, Musique de chambre.

Paris : 15 h. 45, Concert. 19 h., Causerie. 19 h. 30, Lectures littéraires. 20 h., « Poil de Carotte » comédie de J. Renard. 21 h. 30, Piano et chant.

Rome : 21 h. 02, « Madame Butterfly », opéra de Puccini.

Milan : 19 h. 30, Musique variée. 20 h. 40, « Il signor Bruschino », opéra de Rossini.

Carnet du jour

CINÉMAS :

Caméo : Alibi.
Apollo : Le réprouvé.
Palace : Weary River.
Théâtre : Le sous-marin « U-9 ».

A la montagne

Victoire !... Vous voici au sommet ! Devant vous s'étend le plus magnifique des panoramas ! Quel régal pour les yeux ! Hélas, il faudra descendre ! Laisserez-vous tant de splendeur et de beauté sans les rapporter précieusement dans votre "Kodak" ?

Toute la montagne tiendra dans vos photos "Kodak"

Plus tard, la vue d'une photo "Kodak", prise cet été pendant vos vacances, vous transportera par la pensée dans le décor grandiose de la haute montagne ; vous admirerez encore ce que vous avez admiré ; il vous semblera respirer l'air pur et vivifiant de là-haut et vos gais compagnons d'ascension seront encore auprès de vous.

En quelques minutes vous apprendrez à vous servir d'un "Kodak" !

Tous les marchands d'articles photographiques auront plaisir à vous montrer les différents modèles et à mettre entre vos mains tous les éléments de réussite.

"Brownies", forme boîte...	depuis 12 fr.	Pocket "Kodaks"	depuis 57 fr.
Vest Pocket "Kodaks" B..	depuis 28 fr.	Pocket "Kodaks" Série II.	depuis 65 fr.
"Hawk-Eyes" Pliants	depuis 40 fr.	"Kodaks" Autogr. Série III	depuis 100 fr.
Pocket "Kodaks" Junior...	depuis 43 fr.	Pocket "Kodaks" Spéciaux.	depuis 160 fr.

...mais que ce soit bien un "Kodak" : c'est plus sûr !

Kodak S. A., 13, Avenue Jean-Jacques Mercier, Lausanne.

Ouverture du Foyer Féminin de l'Armée du Salut

(anciennement Asile Temporaire)

7, rue Louis Favre, Neuchâtel

le lundi 28 juillet 1930

Foyer pour dames et jeunes filles, à prix modérés, et atelier de travail. (Nettoyage de plumes)

EGLISANA

LA BOISSON DESALTÉRANTE ET HYGIÉNIQUE VOUS MAINTIENT FRAIS ET DISPOS

Dépôt :

Georges Chassot, Neuchâtel, 29, Villamont - Tél. 1334

Hôtels - Pensions - Promenades

Jeudi 24 juillet

Course au Saut-du-Doubs

Départ : 14 heures. Prix : Fr. 5.50

S'inscrire à la librairie Dubois ou au Garage Hirondelle

Course en autocar limousine

première classe

au GRIMSEL-FURKA

les samedi 2 et dimanche 3 août

par Thoune, Interlaken, Brienz, Meiringen, Grimsel, Gletsch, Furka, Andermatt, Gœschenen, Lucerne, Olten, Bienne, Neuchâtel.

Départ samedi, 5 h. du matin, place de la Poste

Prix : Fr. 54.— par personne

y compris souper, coucher, déjeuner et dîner à l'hôtel

Pour tous renseignements, s'adresser rue Saint-Maurice 1, téléphone 96, ou au Garage Ed. von Arx, Peseux, téléphone 85.

ON S'ABONNE EN TOUT TEMPS A LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Paff

JOAILLIER
PLACE PURRY
NEUCHATEL

EXPOSITION de la BAGUE CHEVALIÈRE

19-28 JUILLET

DERNIERES CRÉATIONS POUR DAMES ET MESSIEURS

ATELIER DE GRAVURE POUR ARMOIRIES ET MONOGRAMMES

Exigez la marque "LA SIRÈNE"

Pour vous protéger des contrefaçons, quand vous demandez une boîte de Poudres "Auto-Lithinés" du Dr Simon, exigez la boîte rose portant la marque "LA SIRÈNE" garantie d'authenticité du produit.

L'eau minéralisée du Dr Simon désaltère, facilite la digestion et est employée avec succès contre les affections de l'estomac, du foie, des articulations.

Bien exiger :

AUTO-LITHINÉS

du Docteur SIMON

La boîte de 10 Poudres pour préparer 5 litres d'eau minéralisée Fr. 1.75

Dans toutes les Pharmacies.

Pour les personnes qui désirent le produit sans lithine, nous préparons les **AUTO-MINÉRALÉS du Docteur SIMON** dont les effets digestifs et rafraîchissants sont absolument identiques aux Auto-Lithinés du Dr Simon.

La boîte de 10 poudres : **1.75**

Vente en gros : PHARMACIE PRINCIPALE - GENÈVE

Palace cinéma sonore

Attention ! dès vendredi 25 juillet

UN GRAND FILM 100 % PARLANT FRANÇAIS

Le roi de Paris

Mise en scène de Léo Mittler,
interprété par Ivan PETROVITCH et Suzann BIANCHETTI

L'action se déroule dans des milieux fort divers, dans des cadres populaires ou très luxueux. FILM ENTIÈREMENT PARLÉ ET CHANTÉ EN FRANÇAIS.

Location ouverte tous les jours à la caisse. Téléph. 11.52

Dimanche : matinée à 15 heures

Le nouveau camion Ford s'impose irrésistiblement par ses qualités de

RENDEMENT - ÉCONOMIE - LONGÉVITÉ

Pour obtenir les meilleures conditions et garanties d'usine, adressez-vous directement à l'agence FORD à Neuchâtel

CHARLES A. ROBERT FONTAINE ANDRÉ 16 (Près de la Gare) TÉLÉPHONE N° 17.25

A vendre pour cause de double emploi un

camion Fiat

modèle 1927, deux tonnes, complètement révisé et remis à neuf. Garanti six mois. S'adresser à BESSON et FILS, combustibles, Tél 13, Fleurier.

A vendre choix de

meubles anciens

chez Joseph Kurz, Fleurier.

A vendre

Motosacoche

état de neuf, 350 cmc TT, modèle 1929 avec siège arrière, très avantageux. Taxe et assurance payées. S'adresser « Dépôt Shell », Crêt Taconnet 14.

"La Fédérale"

Compagnie Anonyme d'Assurances à Zurich

fait savoir qu'elle a confié son Agence générale pour le canton de Neuchâtel à

M. Georges ZEHNDER

Agent général de « LA SUISSE » société d'assurances vie et accident

La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 57, Tél. 26.90

Notre nouveau représentant et ses collaborateurs du canton se recommandent, en même temps que pour les branches traitées par « La Suisse », pour la conclusion d'assurances **Incendie, Vol, Bris de glaces, Dégâts d'eaux,** aux meilleures conditions.

A partir du 1er août 1930, nous bonifions sur

carnets de dépôts

un intérêt de

3 3/4 % p. a. net.

Pour les carnets de dépôts actuellement ouverts, le nouveau taux entrera en vigueur à partir du 1er septembre 1930

Veuillez demander notre règlement concernant les carnets de dépôts

Société de Banque Suisse

Neuchâtel

Capital-actions et réserves fr. 212,000,000

Ce soir à 8 h. 30 **APOLLO SONORE** Ce soir à 8 h. 30

RICHARD DIX dans

LE RÉPROUVÉ

Merveilleuse production sonore tout en couleurs

PATHÉ-REVUE sonore et parlant français

Exclusivité de notre établissement

Prochainement : **LES TROIS MASQUES** film grandiose parlant français 100 %

Revue d'Hygiène et Guide de la mère

N° 18 - Publication de la GALACTINA BELP-BERNE - 24 juillet 1930

Des petites choses de rien du tout

Avez-vous déjà réfléchi, ami lecteur, car c'est au sexe fort que je m'adresse, de quoi est composée une active journée de votre femme ? Eh ! quoi, direz-vous, d'abord un peu de cuisine, mais cela ne compte même pas; puis quelques courses à faire, commissions faciles dont un petit enfant se chargerait et qui devraient être un plaisir pour la ménagère; ne rencontre-t-elle pas chez l'épicier, la marchande de légumes, le boucher, ses amies qui la tiennent au courant des potins du quartier ? Reste le ménage ; secouer les lits, épousseter, passer les tapis à l'aspirateur, quand on en a un, jeu d'enfant. Ranger quelques fleurs, soigner Bébé à la Galactina, le promener et l'endormir pour que le tour soit joué ? amusements que tout cela.

Croyez-vous ? Ne vous est-il même pas arrivé, Monsieur, de monter sur vos grands chevaux et d'affirmer à votre moitié que son travail n'est qu'une bagatelle à côté du vôtre ? qu'elle peut se déclarer contente et que c'est vous-même qui auriez besoin de repos et de gâteries ? Halte-là ! vous ne songez pas assez, Monsieur, à tous ces petits riens de quoi est composé le soin du ménage, riens pas fatigants si vous voulez, mais qui additionnés en fin de journée, quand c'est votre femme qui les accomplit, représentent tout de même une somme de travail dont vous seriez peut-être incapable. Si vous essayiez une seule fois de remplacer votre ménagère à la journée, vous préféreriez vos occupations.

Cuire avec un budget modeste exige des aptitudes cérébrales et mathématiques qui n'existent pas quand on peut puiser dans une bourse toujours garnie. Mais quand il faut partager un sou en quatre et contenter en même temps de robustes appétits, sans arriver en fin de mois avec un trou dans son budget, il faut être vraiment fée active. Et si vos amis admirent le brillant de vos parquets, croyez-vous que votre femme l'obtienne seulement en soufflant dessus ? si les casseroles égaient ce coin de cuisine, vous le devrez à votre ménagère qui les a fourbies à tour de bras. Si vous avez des enfants, vous n'imaginez pourtant pas qu'ils sont « liquidés » une fois leur bouillie Galactina avalée ? Qui se chargerait des langes, du linge, de leur lessivage et de leur entretien si ce n'est votre femme diligente ? Si vous faisiez ces travaux, vous verriez quelle constance et quelle force ils exigent et vous sauriez, mais vous ne l'ignorez pas, n'est-ce pas, que les travaux du plus modeste des foyers ne sont pas des futilités, mais des devoirs sérieux imposant le plus grand respect.

Goûtes-en donc une fois, chéri !

Si votre mari, Madame, se montre irritable, taciturne, sans entrain au travail comme aux distractions, colérique et nerveux, c'est qu'il est surmené et qu'il a un besoin urgent de vacances. Montrez-vous alors à la hauteur de votre tâche et soyez femme de bon conseil. Achetez une boîte de Biomalt et placez-la à côté de l'assiette de votre mari; encouragez-le à en goûter à chacun de ses repas et vous serez stupéfaite du résultat. Au bout de peu de temps, en effet, votre mari retrouvera son élasticité, son goût au travail, sa joie de revivre et vous votre tranquillité. Le Biomalt est un fortifiant sans comparaison pour les cas de surmenage physique et intellectuel.

La boîte contenant 600 gr. Fr. 3.50

On a trouvé

que, pendant les chaleurs, le lait occasionne chez les bébés des troubles digestifs qui peuvent être très graves. C'est pourquoi les mères prudentes le remplacent toutes par la Galactina qui ne se gâte pas, se digère bien, et fait les délices de ses petits consommateurs. Dans les trois premiers mois, la bouillie d'avoine Galactina (fr. 1.50 la boîte), remplacée ensuite par la farine lactée Galactina (fr. 2.— la boîte). En vente partout.

Les inconvénients de l'été,

tels que lassitude, amaigrissement, malaises, anémie, impuretés du sang disparaîtront si vous prenez, pendant la belle saison et les chaleurs, un peu de Biomalt. Il rafraîchit merveilleusement l'organisme, purifie et débarrasse le corps des résidus indésirables du sang, fortifie, en un mot, redonne de la vie et fait de vous un homme nouveau.

Prenez, et tout spécialement pendant les vacances, trois fois par jour, à chaque repas, une cuillerée à soupe de Biomalt. Cette cure fortifiante de Biomalt, jointe à la cure d'air, de repos et de soleil aura une efficacité surprenante sur votre organisme, votre bien-être et votre aspect florissant.

Pique-niquer

est l'un des grands plaisirs du citadin en excursion... à condition, bien entendu, qu'il n'oublie pas d'emporter en provision une boîte de bouillie d'avoine Galactina, appelée à lui rendre les plus grands services en cours de route. En moins de rien, vous aurez une soupe savoureuse, onctueuse, nourrissante. La boîte, de 30 assiettées de soupe, ne coûte que fr. 1.50.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Assassinat d'une dactylo à Paris

-PARIS, 24 (Havas). — On a découvert au siège de bureau interfédéral du scoutisme français le cadavre d'une dactylographe, Mlle Suzanne Ricard. La malheureuse avait le crâne brisé à coups de hâche et baignait dans son sang. Un garçon de peine, Michel Garcia, qui courtisait sans succès la jeune femme, a disparu. L'état des locaux prouva que Mlle Ricard avait soutenu une longue lutte contre son agresseur.

Son meurtrier a avoué

-PARIS, 24 (Havas). — Garcia, le meurtrier de Mlle Ricard, a été arrêté mercredi soir au moment où il se disposait à prendre le train pour Port-Vendre, à la gare de Lyon. Le meurtrier a fait des aveux.

Les drames de la montagne

Une Parisienne se tue dans les Alpes du Dauphiné

-GRENOBLE, 24 (Havas). — Le «Petit Dauphinois» apprend qu'un accident de montagne s'est produit hier dans le massif des Ecrins. Une dame Vendevelde, de Paris, qui faisait l'ascension avec son mari, du col du Clos-des-Cavales (3128 m.), a été tuée. Le cadavre qui se trouve au pied d'un pic au-dessus du refuge du Chateleret, ne pourra être ramené qu'aujourd'hui.

Gelé dans le massif du Rhaetikon

-BLUDENZ, 24. — Deux touristes de Kirchbichl (Tyrol) nommés Max Pfister et Joseph Hahner ont été surpris par une tourmente de neige sur le glacier de Scesaplana et ont perdu leur route. Après avoir erré pendant de longues heures, M. Pfister s'est affaissé et il a été retrouvé complètement gelé. M. Hahner, qui ne porte que quelques légères blessures, a pu atteindre la cabane de la Scesaplana. Une colonne de secours est partie pour chercher le corps de Pfister.

en Roumanie le feu détruit 23 maisons

Cinq pompiers trouvent la mort au cours des travaux de défense

-GALATZ (Roumanie), 24 (Havas). — Un incendie a détruit 23 maisons. Deux agents de police ont sauvé deux enfants qu'ils ont jetés dans une toile tendue. A ce moment, le mur s'écroula sur les deux sauveteurs qui furent tués. Deux pompiers et leur commandant ont été asphyxiés. Dans la soirée de mercredi l'incendie continuait.

Inondation dans le Yorkshire

-LONDRES, 24 (Havas). — Un violent orage a éclaté sur la vallée d'Esk, dans le Yorkshire. Des ponts ont été emportés. Des routes ont été inondées. Une femme a été noyée à Rushworth.

-LONDRES, 24 (Havas). — Le violent orage qui a éclaté dans la vallée d'Esk (comté d'York) a provoqué de fortes inondations. De nombreux habitants du village de Whitby, réveillés en sursaut par la police, n'ont pas eu le temps de fuir et ont dû se réfugier dans les étages supérieurs. Douze personnes, isolées dans un moulin, ont été recueillies dans un canot de sauvetage. Les routes sont inondées et la circulation est interrompue.

Les noyades de Coblence

-COBLENCE, 24 (Wolff). — Outre les 36 personnes qui ont trouvé la mort dans le Rhin, il y a un grand nombre de blessés, dont 23 légèrement et les autres grièvement. L'accident est dû à un malheureux concours de circonstances. Le chemin conduisant au pont était d'ordinaire peu fréquenté. Les curieux le suivirent hier soir parce que les autres voies de communication étaient encombrées de véhicules de toutes sortes.

-COBLENCE, 24 (Wolff). — Parmi les victimes de l'accident de mardi soir se trouvent 13 hommes, 18 femmes et jeunes filles et 4 enfants. Six des jeunes filles qui ont péri faisaient partie du pensionnat se trouvant sur le pont au moment de l'accident.

En Inde

On discute avec Gandhi

-POONAH (Hindoustan), 24 (Havas). — Sir Tej Sapru et M. Jayakur ont eu une entrevue de plus de quatre heures avec Gandhi.

Nouvelles suisses

Incident de grève à Bâle

BALE, 23. — La grève des ouvriers du bois a été cause à Neu-Alschwil d'un incident. Des ouvriers volontaires furent accueillis, devant un atelier de menuiserie, par une pluie de pierres lancées par des grévistes. La police, arrivée soudain sur les lieux, protégea les volontaires qui purent regagner leur domicile. Les grévistes ayant toutefois remarqué qu'un ouvrier se trouvait encore dans l'atelier, s'approchèrent avec des pierres. L'ouvrier se sentant menacé sortit de sa poche un revolver et tira un coup pour effrayer les grévistes. La balle fit ricochet sur le plancher et blessa à la jambe un garçonnet qui fut conduit à l'hôpital. Les grévistes surexités prirent une attitude menaçante à l'égard de l'ouvrier, mais un nouveau contingent de police survenant, tout autre incident put être évité.

Le menuisier qui avait fait usage de son revolver a été arrêté.

Mort d'un grand chirurgien genevois

GENÈVE, 23. — A l'âge de 85 ans, vient de mourir à Cologny, près de Genève, le professeur Adolphe D'Espine, qui avait occupé depuis 1876 la chaire de la pathologie interne et depuis 1908 la chaire de chirurgie infantile à la faculté de médecine dont il avait été le doyen de 1898 à 1910.

Le défunt fut également vice-recteur de l'université (1900-1902), puis recteur (1902-1904). Il est l'auteur, en collaboration avec le Dr C. Picot, d'un «Traité des maladies de l'enfance» qui eut d'emblée un succès considérable. Pendant la guerre franco-allemande de 1870, le Dr D'Espine avait été nommé chirurgien de la deuxième ambulance de la société de la croix-rouge française.

Issue fatale

LAUSANNE, 23. — M. Jules Demise, manœuvre, âgé de 34 ans, qui avait été renversé dimanche par un cycliste sur la route des Monts de Pully, a succombé à une fracture du crâne.

On arrête un maître-chanteur

ZURICH, 23. — Un escroc qui, aux mois de décembre 1928 et mars 1930 avait adressé des lettres de menace et de chantage anonymes à différents habitants du quartier du Zurichberg, à Zurich, a été arrêté à Lucerne.

Chute mortelle dans une grange

DIETIKON, 23. — Hans Meier, domestique de campagne à Wohlen, est tombé, en dormant, sur l'aire de la grange et a succombé le lendemain matin à une fracture du crâne.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Abonnements échus au 30 juin

Conformément aux avis publiés récemment, les remboursements postaux viennent d'être expédiés aux personnes qui n'avaient pas encore effectué le paiement de leur abonnement pour le 2me semestre ou pour le 3me trimestre.

Nous les prions de réserver bon accueil à la quittance que leur présentera le facteur; ce dernier passe UNE SEULE FOIS. Tout autre mode de paiement ferait double emploi actuellement et compliquerait les choses.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

Un camion dont les freins ne fonctionnent plus se renverse au bas d'une pente

Le conducteur est tué

GENÈVE, 23. — Mercredi matin, un gros camion chargé de 4000 kg. de combustible descendait la rue William-Favre lorsqu'à la suite d'une subite avarie dans le pont arrière, le conducteur ne fut plus maître de son véhicule qui dévala la pente à toute allure. Le chauffeur, Albert Feutz, 31 ans, père de deux enfants, resta courageusement à sa direction dans l'idée d'éviter un accident. Le camion prit en pleine vitesse le tournant de la rue des Eaux-Vives et se renversa contre le trottoir. Pris sous le véhicule, Feutz eut la poitrine défoncée et le crâne brisé. Il a succombé presque aussitôt.

L'affaire Bassanesi

On a perquisitionné à la «Libera Stampa»

LUGANO, 23. — La «Libera Stampa» annonce qu'une perquisition ordonnée dans son imprimerie par le ministère public de la Confédération n'a donné aucun résultat.

A la manière de Berne...

(De notre correspondant de Zurich.)

Je ne sais comment m'expliquer la chose : depuis quelque temps, la proverbiale lenteur bernoise est ici l'objet de bons mots sans fin, et c'est à qui apportera le «Witz» le plus récent; parmi ces bons mots, il y en a de fameux, et d'autres qui ne valent pas cher. Mais en tout état de cause, il faut croire que les Bernois eux-mêmes s'efforcent de faire de leur mieux pour ne pas perdre leur réputation de lenteur; preuve en soit un petit incident qui vient de se passer, et au sujet duquel on se fait à Zurich des gorges chaudes.

Comme vous savez, la «Zika» (lisez «Exposition internationale d'art culinaire»), qui a fermé ses portes il y a déjà plusieurs semaines, avait organisé une loterie dont le produit devait lui permettre de boucher des déficits éventuels. Or, le 27 mars dernier — je dis bien le 27 mars, soit deux mois avant l'ouverture de l'exposition ! — le comité d'organisation a écrit au Conseil d'Etat du canton de Berne pour lui demander l'autorisation de vendre les billets également dans le canton de Berne. Depuis ce moment-là, on n'a plus entendu parler de cette lettre; les Bernois, auxquels il a fallu sans doute plusieurs mois (!) pour étudier la redoutable question qui leur était posée et prendre une décision, n'ont pas soufflé mot. Comme bien vous pensez, le comité d'organisation de la Zika n'est plus revenu à la charge ; il a vendu, jusqu'au dernier, ses billets dans le seul canton de Zurich, la loterie a été tirée le 29 juin, et le jour suivant, soit il y a un peu plus de trois semaines, la Zika a fermé ses portes.

Or, ne voilà-t-il pas que vient de parvenir la réponse du gouvernement bernois ! Parfaitement ! Cette réponse porte la date du... 17 juillet ! Et savez-vous ce qu'elle contient, cette réponse ? Après avoir fait observer que la demande ne pouvait être prise en considération parce que non timbrée, la direction de la police bernoise ajoute : «Au cas où vous » désireriez tout de même que la question fût discutée par le gouvernement » du canton de Berne, nous vous prions » de bien vouloir nous faire parvenir, » en timbres-poste, la somme de 1 fr. 80 » en vue du timbrage de votre demande » et du règlement. Berne, le 17 juillet » 7930. Le directeur de police.»

Au premier moment, l'on se demande s'il ne s'agit pas d'une joyeuse farce. Non pas : ça vient du canton de Berne !

...Tout dou —, tout dou —, tout doucement : refrain d'une chanson que les Bernois doivent connaître par cœur !

LES SPORTS

Le circuit européen d'aviation

Des retards considérables occasionnés par la tempête

La journée de mercredi fut, comme bien l'on pense, très pénible pour les participants au circuit.

Des retards considérables se sont produits dans les arrivées et l'ordre fut même intimé à certains aviateurs de renoncer au départ.

En conséquence, les arrivées à la Blécherettes subiront, elles aussi, de grands retards.

La situation

54 concurrents restent qualifiés. 5 étaient éliminés mardi soir. L'Espagnol d'Estremera l'a été mercredi matin à Bordeaux.

Le concurrent le plus avancé du circuit est le «B. III» (Morzik, Allemagne), qui se trouve à Barcelone. Les appareils suivants sont à Séville et reprendront aujourd'hui leur vol vers Barcelone : le «L. III» (Arrachart, France), le «M. II» (Finat, France), le «B. VIII» (Poss, Allemagne), le «D. I» (Dr G. Passewaldt, Allemagne), le «F. II» (W. Polte, Allemagne), le «K. I.» (S. A. Thorn, Angleterre), le «K. III» (Broad, Angleterre), le «K. V.» (Butler, Angleterre), le «K. VII» (Carberry, Angleterre), le «M. 1» (Cornez, France) et le «T. V.» (archiduc Antoine de Habsbourg-Bourbon).

A Madrid, se trouvent le «K. IV» (Andrews, Angleterre) qui a eu un atterrissage forcé par suite du manque d'essence, dans les environs de Madrid.

A Pau, trente-trois machines ont été immobilisées ensuite de l'ordre qui leur a été donné de ne pas partir, à cause du mauvais temps. Au nombre des aviateurs en train de ronger leur frein sont nos deux compatriotes, Pierroz et Kolp.

La course Paris-Strasbourg

Le Suisse Linder y participe

Soixante-six concurrents sur 76 inscrits ont pris le départ.

Les premiers passages

Au premier contrôle, à Meaux (44 km.), on enregistre les passages suivants : Steinmetz et Marceaux, à 17 h. 35, Godart à 17 h. 40, Romens à 17 h. 41, Jouchkoff à 17 h. 42 et Dacquay à 17 h. 43.

Le Suisse Linder est vingtième et passe à 17 h. 53. Tous les concurrents passent d'ailleurs ce premier contrôle dans le temps imposé.

A la Ferté, les deux Parisiens Poutau et Damaison abandonnent. A Château-Thierry, 96 km., les premiers arrivés, avec une avance de vingt minutes sur l'horaire, sont encore Steinmetz et Marceaux : ils passent le contrôle à 23 h. 25, suivis à 14 minutes de distance par Godart et Jouchkoff. Dacquay franchit le contrôle à 23 h. 42.

Le tour de France

La dix-septième étape : EVIAN - BELFORT, 282 km.

A sept heures du matin, 73 concurrents prennent le départ. Le temps n'est pas au beau, toutefois, il ne pleut pas.

Les coureurs s'en vont bon train, emmenés par Martinet et Bariffi qui espèrent arriver les premiers à Genève. La cité de Calvin est atteinte à 8 h. 30, mais nos compatriotes y sont accompagnés de quarante-huit coureurs.

En abordant le col de la Faucille, Pélissier part en tête, avec Leducq, Schœn et Vincent Trueba.

Le peloton s'allonge. Pélissier atteint le premier le sommet du col.

Au cours de la descente, Pélissier se sauve. Derrière lui, deux groupes se forment.

La chasse est très vive, lorsque la pluie commence à tomber en averse. Pélissier est rejoint par les deux groupes lancés à sa poursuite avant Pontarlie où l'on arrive à 12 h. 58.

Dans cette localité, l'Allemand Wolke et le touriste-routier Fayolle abandonnent. Le groupe de tête comprend maintenant Pélissier, Leducq, les frères Magne, Guerra, Bonduel, Trueba,, Schœn, Delannoy et Thierbach.

Demuysère est à 17 minutes.

Le mauvais temps gêne les coureurs

La fin de la course est rendue très pénible par le mauvais temps qui tourne par instants à la véritable tempête. Les routes sont dans un état déplorable. Les hommes de tête ralentissent, ce qui permet à Demuysère, qui fait preuve de beaucoup de courage et d'endurance, de regagner une partie du terrain perdu. A Montbéliard, il n'a plus que six minutes de retard.

Sur la fin, le groupe de tête est rejoint par Faure et Merviel, tandis que Thierbach et Delannoy lâchent pied. Il reste donc une dizaine de coureurs pour disputer le sprint final au vélodrome de Belfort.

Le classement à l'étape

1. Bonduel, 9 h. 56 min. 28 sec. ; 2. Pélissier ; 3. Leducq ; 4. A. Magne ; 5. Guerra ; 6. ex-aequo Schœn, Benoit Faure, P. Magne, Vincent Treuba, Merviel, tous même temps que le vainqueur ; 11. Peglion, 9 h. 58 min. 44 sec. ; 12. Delannoy, 9 h. 58 min. 58 sec. ; 13. Thierbach, même temps ; 14. Bidot, 10 h. 01 min. 09 sec. ; 15. Demuysère ; 16. Manthey ; 17. Mertens ; 18. Laval ; 19. Dossche ; 20. Giuntelli, même temps.

22. Bariffi, 10 h. 01 min. 52 sec. ; 43. Martinet, 10 h. 35 min, 02 sec.

Le classement général

1. Leducq 136 h. 21 min. 51 sec. ; 2. Guerra 136 h. 38 min. 04 sec. ; 3. A. Magne 136 h. 39 min. 54 sec. ; 4. Demuysère 136 h. 45 min. 25 sec. ; 5. Faure 137 h. 03 min. 41 sec. ; 6. Bidot 137 h. 05 min. 09 sec. ; 7. P. Magne 137 h. 07 min. 33 sec. ; 8. Bonduel 137 h. 15 min. 59 sec. ; 9. Pélissier 137 h. 26 min. 28 sec. ; 10. Peglion 137 h. 33 min. 36 sec.; 11. Schoen 137 h. 38 min. 29 sec. ; 12. Delannoy 137 h. 51 min. 14 sec. ; 13. Dossche 137 h. 52 min. 03 sec. ; 14. Thierbach 137 h. 57 min. 31 sec. ; 15. Mertens 138 h. 07 min. 31 sec.

Le classement général des Suisses

47. Martinet 144 h. 07 min. 06 sec. ; 49. Bariffi 144 h. 26 min. 05 sec.

Le classement par équipes

1. France 410 h. 02 min. 13 sec ; 2. Belgique 411 h. 51 min. 10 sec. ; 3. Allemagne 415 h. 07 min. 33 sec. ; 4. Espagne 416 h. 21 min. 58 sec. ; 5. Italie 416 h. 34 min. 06 sec.

Aujourd'hui : Belfort-Metz : 223 kilomètres.

Le passage du peloton à Pontarlier

(De notre correspondant)

Dès midi à la sortie des usines une foule compacte s'étire le long de la rue pricinpale pour acclamer les as de la route et les modestes touristes routiers.

Le passage des coureurs est prévu pour 12 h. 20 et dès 11 h. 30 l'interminable procession de la presse, des suiveurs ainsi que tous les véhicules gravitant autour de la grande compétition qu'est le tour de France, viennent se ranger à proximité du contrôle.

A 12 h. 58, soit avec un retard de près de 40 minutes un premier peloton de coureurs dévale. Nous reconnaissons Pélissier, Antonin Magne, Leducq, Guerra et Merviel. Le teint hâlé, les traits tendus, les coureurs se précipitent au contrôle et, leur nom apposé, ils reprennent inlassables, leur course gigantesque.

La foule frémit, des noms sont criés, des bravos retentissent. Le premier peloton disparu, avides, les yeux se portent en arrière, pour découvrir les nouveaux arrivants et dès qu'ils débouchent, insatiable, la foule les absorbe. Des autos passent en trombe pour ouvrir le passage ; les fanatiques du sport cycliste, en dépit des agents qui fulminent, restent rivés au pavé pour mieux repaître leurs yeux des hommes qui hantent leurs rêves.

En pelotons, isolés, les coureurs passent, boueux et fatigués ; avec des yeux vides ils contemplent les spectateurs, ils concentrent leur attention pour mieux bander leurs muscles. La foule attend toujours, des nouvelles circulent : l'Allemand Wolke a abandonné peu avant Pontarlier. Le coureur belge Demuysère, se ressentant encore de la chute qu'il fit dans le tunnel du Galivier, les mains en sang, pleure sur son vélo.

Dans le peloton de tête, tout menu, Benoit Faure, l'intrépide touriste routier, sourit à la foule en ouvrant de grands yeux gouailleurs.

Peu à peu le monde s'en va et les retardataires ne soulèveront plus sur leur passage que de maigres applaudissements. Les autos de la suite démarrent avec bruit, tout retombe dans la banalité, mais dans les yeux de maints spectateurs on peut lire encore une admiration sans borne ou une naïve commisération. M.

La course Turin-Bruxelles

Le classement du Suisse Hofer

Hofer est 25me au classement de l'étape en 8 h. 33 min. 55 sec.

Au classement général il est 27me avec 42 h. 9 min. 16 sec. (Grandi 1er, 39 h. 34 min. 39 sec.).

Hofer est le seul coureur suisse qui ait terminé la course, tous les autres ayant abandonné après la première étape. La performance est méritoire.

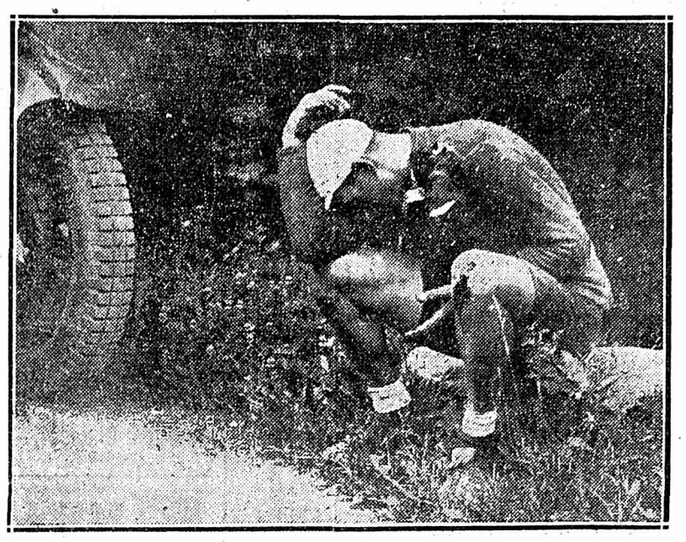

André Leducq après sa chute dans la descente du Galibier.

CHRONIQUE RÉGIONALE

NOIRAIGUE

Fête cantonale de gymnastique aux jeux nationaux

Plus de 200 gymnastes, et parmi eux un fort groupe de couronnés fédéraux, sont inscrits pour participer aux concours qui auront lieu dimanche prochain, à Noiraigue. C'est une des plus fortes participations enregistrées ces dernières années pour une fête cantonale aux nationaux. Les Neuchâtelois sont au nombre de 50, les meilleurs seront là. La participation des invités dépasse toutes les prévisions, voici quelques chiffres : Bernois 110 gymnastes, Vaudois 40, Valais, Fribourg, Genève et Soleure, ensemble 30 gymnastes. Le comité d'organisation a pris les mesures utiles pour que les concours puissent avoir lieu en cas de pluie. La fanfare l'Espérance de la localité fonctionne naturellement comme musique de fête. (Le programme de la fête a paru dans le numéro de mardi.)

Conseil général de Peseux

(Corr.) Alors que dans les pays voisins les parlements sont envoyés en vacances ou mis à pied, notre Conseil communal, plus respectueux des formes que MM. Tardieu et Brüning, avait convoqué l'autorité législative mercredi soir, afin qu'elle délibérât de deux questions importantes : le budget scolaire et le subventionnement des caisses d'assurance-chômage.

La séance commença par la réception des membres, nouveau-venus dans la politique ou revenants, auxquels les sept élus au Conseil communal avaient cédé leurs places, puis le Conseil accorda l'agrégation, ou plus exactement des promesse d'agrégation, à trois personnes d'origine étrangère.

Le budget scolaire qui indique 80,762 fr. 50 aux dépenses et 26,033 fr. aux recettes est ensuite adopté en un tournemain et l'on passe au problème du subventionnement des caisses de chômage. Le Conseil communal a estimé que le vote par lequel le Conseil général avait accepté la motion Aug. Montandon et consorts constituait un préjugé et il propose un crédit de trois mille francs destiné à accorder aux caisses de chômage reconnues par la Confédération des subventions égales au 20 % des secours de chômage que ces caisses auront alloués à leurs membres domiciliés dans la commune ; les autorités auront, cela va de soi, un droit de contrôle sur l'emploi de ces subventions ; le reliquat éventuel du crédit sera versé au fonds communal de chômage ; enfin l'arrêté aura effet rétroactif au 1er janvier 1930. L'arrêté est adopté sans opposition aucune et sans qu'une discussion intervienne, soit sur le fond, soit sur la forme de celui-ci.

Cependant, un des membres du Conseil demande qu'à l'avenir les rapports à l'appui de projets importants soient remis aux membres du Conseil général quelques jours avant la séance. Réplique du président du Conseil communal : le règlement n'y oblige pas ; au reste, les rapports peuvent être consultés au bureau communal. Duplique, contre-réplique ; la discussion n'en finirait pas, si le secrétaire de l'assemblée n'avait l'heureuse idée de suggérer à l'interpellateur de transformer sa proposition en vœu : on ne vote pas sur un vœu et, en politique, un vœu est toujours platonique.

La séance va être levée ; mais nos élus sont des lecteurs avides et ils le font savoir : après les rapports, la littérature. La proposition est faite que l'on distribue à «Leurs Excellences» tant du Conseil général que du Conseil communal, et aux frais des contribuables bien entendu, un livre splendide intitulé «Nos Forêts». Une proposition, non, un vœu seulement. Toutefois le conseiller communal responsable du dicastère des forêts accepte d'étudier le vœu, mais on sait ce que cela veut dire. Et le Conseil général s'en fut sous la pluie tandis que le Conseil communal tenait un conciliabule.

LES PONTS

Les électeurs de la paroisse réformée des Ponts-de-Martel seront appelés les samedi et dimanche 9 et 10 août à élire leur pasteur.

NEUCHATEL

Le tremblement de terre italien enregistré à Neuchâtel

Le sismographe de l'Observatoire de Neuchâtel a enregistré hier matin à 1 h. 10 un très violent tremblement de terre, dont le foyer se trouve à une distance d'environ 1000 km., dans la direction du sud-est.

Le feu à la blanchisserie de Monruz

Hier, à 10 h. 35, le poste des premiers secours était avisé qu'un commencement d'incendie s'était déclaré à la grande blanchisserie neuchâteloise, à Monruz.

Les agents se rendirent sur place, avec une voiture et la camionnette. Arrivés sur les lieux, ils alarmèrent les pompiers de la Coudre.

Le feu avait pris dans un pavillon qui est utilisé pour le nettoyage et le séchage des chiffons, par suite d'un surchauffage, croit-on.

Après une heure de travail, tout danger était écarté.

Les dégâts sont assez importants. Des machines sont détériorées, des chiffons, des linges consumés et les vitrages de la toiture ont sauté.

Les sociétés de gymnastique d'hommes à Neuchâtel

(Comm.) L'Union des sociétés neuchâteloises de gymnastique d'hommes aura sa réunion annuelle à Neuchâtel, au Mail, dimanche prochain 27 juillet, avec renvoi au dimanche suivant 3 août en cas de mauvais temps.

Le but de cette manifestation est pour les gymnastes de se retrouver une fois l'an, d'entretenir et de resserrer toujours davantage les liens d'amitié qui doivent unir les sociétés poursuivant le même but, et de faire connaître au public, qui s'intéresse à ce sport, les bienfaits de la gymnastique rationnelle, telle qu'elle est pratiquée dans les sociétés de gymnastique d'hommes. A cette occasion, et pour la première fois, il est institué un challenge pour le jeu de la balle au panier, qui intéressera chacun. De plus, il sera présenté dans le courant de l'après-midi, un exercice de préliminaires d'ensembles.

Les infirmières-visiteuses

Il est réjouissant de voir sans cesse augmenter le nombre des communes qui bénéficient d'un service d'infirmière-visiteuse. L'efficacité de ces auxiliaires est tout particulièrement évidente dans la lutte antituberculeuse.

Dans une localité industrielle d'environ 5000 habitants, l'entrée en fonctions d'une infirmière-visiteuse diplômée a fait passer de 12 à 82 le nombre des tuberculeux suivis par la section locale.

Mais d'une manière générale, l'infirmière-visiteuse d'hygiène, la «messagère de santé», comme elle a été justement appelée, est l'éducatrice toute désignée et la plus écoutée dans le milieu familial.

Son prestige, sa bonté, sa formation lui confèrent une grande autorité. Elle vient au foyer à l'heure où la maladie, soudain apparue avec son cortège de misères, fait apprécier à son ample valeur la santé, et à l'heure où le désir de la recouvrer porte tout naturellement la famille entière à suivre avec scrupule les principes d'hygiène qui lui sont enseignés.

L'infirmière-visiteuse ne se présente pas en pédagogue, elle n'enseigne pas sur un ton didactique. Elle vient, sous le signe de la solidarité sociale, «servir», dans toute la noblesse du mot, le malade, et en ce malade, «l'humanité souffrante». Elle sait adapter les conseils et les notions au milieu où elle exerce sa haute mission et au cas précis qui l'occupe.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Téléphone 15.20

Cours des changes du 24 juillet, à 8 h. 15

Paris	20.22	20.27
Londres	25.025	25.045
New-York	5.13	5.15
Bruxelles	71.85	71.95
Milan	26.93	26.98
Berlin	122.83	122.93
Madrid	58.—	60.—
Amsterdam	206.88	207.08
Vienne	72.65	72.75
Budapest	90.05	90.25
Prague	15.25	15.35
Stockholm	138.20	138.40

Ces cours sont donnés à titre indicatif et sans engagement.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES

19. Michel-Gustave, à Borioli Jean-Richard, charpentier et à Mollin, Nelly-Louise, à Bevaix.

PROMESSES DE MARIAGE

22. Richard, Tell-Arnold, négociant et Stauffer Louise, tous deux à Neuchâtel.
23. Hützen, Friedrich-Johann-Heinrich, commerçant, à Rheydt (Prusse) et Förster Carolina, à Neuchâtel.

DÉCÈS

20. Pache, Héli, scieur, né le 20 septembre 1865, époux de Léa née Pahud, à Bevaix.
20. Blandenier Veuve Muller née Langel, Lina, sans profession, née le 29 mars 1839, veuve de Blandenier, Louis-James, à Dombresson.
21. Wanner, Hans-Edouard, étudiant, né le 15 mai 1914, à Cressier.
21. Robert née Droz-dit-Busset, Juliette-Evodie, née le 4 février 1854, épouse de Robert, Charles-Auguste, à Neuchâtel.

Monsieur et Madame Gaston Colomb-Hässig, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marguerite Colomb, à Zurich ;
Mademoiselle Andrée Colomb, à Neuchâtel,
ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eric COLOMB

leur bien-aimé fils, frère et parent, enlevé à leur tendre affection ensuite d'un terrible accident, dans sa 16me année.

Neuchâtel, le 23 juillet 1930.
(Maladière 4)

Un avis ultérieur indiquera le jour de l'ensevelissement.

Il ne sera envoyé aucune lettre de faire part.

Prière de ne pas faire de visites

Monsieur Ernest Morthier, à Neuchâtel ; Madame veuve Isabelle Dethier, ses enfants et son petit-fils, à Paris ; Monsieur Georges Morthier, à Paris ; Madame et Monsieur Edouard Langel, à Dombresson, ainsi que leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Madame et Monsieur Charles Wuthier, leurs enfants et petits-enfants, à Cernier et les familles parentes ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand'tante et parente,

Mademoiselle Marie MORTHIER

enlevée ce jour à leur tendre affection, dans sa soixante-sixième année, après une courte maladie.

Veillez donc, puisque vous ne savez ni le jour, ni l'heure.
Matthieu XXV, 13.

L'enterrement aura lieu, sans suite, le samedi 26 juillet 1930.

Neuchâtel, le 23 juillet 1930.

Domicile mortuaire : Hôpital 20
Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique - Juillet

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Température en deg. centigr. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tombée	Vent dominant Direction	Vent dominant Force	Etat du ciel
23	15.7	10.1	21.3	714.7	39.3	var.	faible	nuag.

23. Soleil le matin, pluie intermittente à partir de 15 h. Assez fort joran de 14 h. 30 à 16 h. 30. Temps orageux au sud de 16 à 17 h. 15 et au nord-ouest de 17 h. 30 à 18 h.

24 juillet, 7 h. 30 :
Temp. : 11.4. Vent : N. Ciel : Couvert.

Tremblements de terre :

22. 10 h. 29' 11", très faible, distance 160 km., direction sud (Savoie).

22. 20 h. 38' 1", fort, distance 8900 km., direction Est.

23. 1 h. 10' 40", violent, distance environ 1000 km., direction Sud-Est- (Italie du sud).

Hauteur du baromètre réduite à zéro.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm.

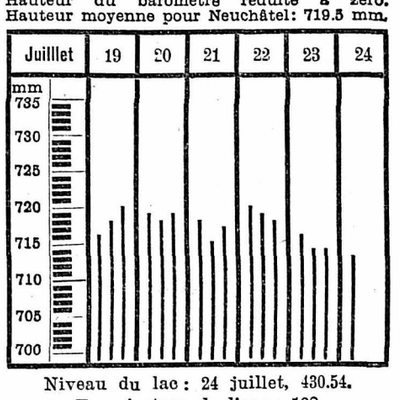

Niveau du lac : 24 juillet, 430.54.
Température de l'eau : 18°

Temps probable pour aujourd'hui

Ciel nuageux, variable, quelque pluie.

Bulletin météorologique des C. F. F.

24 juillet à 6 h. 30

Altitude mètres	Observations faites aux gares C. F. F.	Centigrades	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+13	Pluie	Calme
543	Berne	+11	»	»
587	Coire	+13	»	»
1543	Davos	+ 7	»	»
632	Fribourg	+13	»	»
394	Genève	+14	»	»
475	Glaris	+11	Pluie prob.	»
1109	Göschenen	+10	Couvert	»
566	Interlaken	+14	»	»
995	Ch.-de-Fds	+ 9	Pluie	»
450	Lausanne	+14	»	»
208	Locarno	+16	Orage	»
276	Lugano	+19	Orageux	»
439	Lucerne	+14	Couvert	»
398	Montreux	+15	Pluie	»
482	Neuchâtel	+13	»	»
505	Ragatz	+13	»	»
673	St-Gall		Manque	
1856	St-Moritz	+ 9	Pluie	Calme
407	Schaffhse	+15	Pluie prob.	»
1290	Schuls-Tar.	+11	Pluie	»
562	Thoune	+12	Pluie prob.	»
389	Vevey	+15	Pluie	»
1609	Zermatt	+ 8	Couvert	»
410	Zurich	+14	Pluie	»

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.